

Formulaire de rapport annuel d'activités aux termes du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente

Année civile sur laquelle porte le rapport d'activités : 2019

1. Identification de l'association :

Nom : Partenariat, Intégration, Cohabitation à Laeken

Sigle : PICOL ASBL

Adresse du siège social : 2, rue du Champ de l'église – 1020 Bruxelles

Adresse du siège d'activité (si différente) : 160, Boulevard Emile Bockstael – 1020 Bruxelles

Téléphone : 02/675.05.95

E-mail : c.barbe@picol.be

Site internet : www.picol.be

Numéro d'entreprise : 461 226 387

Correspondant : Carole Barbé

Adresse : 53/5 Rue Emile Delva – 1020 Bruxelles

Téléphone : 0475/74.62.36

E-mail : c.barbe@picol.be

Le cas échéant, nombre d'associations fédérées par l'association ¹ :

¹ Les mêmes informations d'identification doivent être transmises par toutes les associations fédérées, ainsi que la définition de leur champ d'action territorial.

2. Nature de la reconnaissance dont bénéficie l'association :

Préciser si l'association est reconnue en tant que :

Association
Mouvement

Préciser la période du contrat-programme ou de la convention en cours : 20.. – 20..

Préciser sur quel(s) axe(s) et catégories de forfait porte la reconnaissance :

| | | |
|-----------------|-------------------------------------|---|
| Axe 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | Catégorie de forfait ² : article 5 § 1 (10 points) Champ d'action territorial : 50.000 habitants |
| Axe 2 | <input type="checkbox"/> | Catégorie de forfait [□] : Article 13 §1 ^{er} (15 points) / Article 13 §2 (30 points) / Article 13 §3 (45 points) Champ d'action territorial |
| Axe 3, 1 | <input type="checkbox"/> | Catégorie de forfait [□] : Article 18 §1 ^{er} (20 points) / Article 18 §2 (30 points) Champ d'action territorial :..... |
| Axe 3, 2 | <input type="checkbox"/> | Catégorie de forfait [□] : Article 23 §1 ^{er} (20 points) / Article 23 §2 (30 points) Champ d'action territorial :..... |
| Axe 4 | <input type="checkbox"/> | Catégorie de forfait : Article 27 (20 points) Champ d'action territorial :..... |

² Préciser l'article de l'arrêté gouvernemental visé (exemple article 5, § 1^{er}) ainsi que le nombre de points emploi (ou le montant de la subvention s'il s'agit d'un des trois forfaits définis par l'article 4 de l'arrêté gouvernemental).

Biffer les mentions inutiles.

3. Évolution globale de l'association :

L'année 2019 fut, pour l'ASBL PICOL, une année de transition, de redéfinition.

Au niveau de l'équipe d'animation, deux nouvelles personnes sont venues la compléter. L'une en tant que coordinatrice du Projet de Cohésion Sociale (Lorraine Gertmans), l'autre en tant que chargé de projet en éducation permanente (François Heinrich). L'ancien coordinateur (Emilio Danero), ayant pris sa retraite, il s'est vu remplacé par Carole Barbé, nouvelle coordinatrice de l'association. Cette restructuration de l'équipe de terrain a eu plusieurs conséquences ; dont celles de redéfinition des rôles de chacun, de la relance/appropriation des différents projets précédemment mis en place ainsi que de la création de nouvelles actions/projets.

En ce qui concerne le Conseil d'Administration (CA), l'annonce du départ du fondateur/président en 2019 a entraîné la modification du CA et de l'Assemblée Générale (AG) en 2018. Afin de garantir les finalités de l'association, les synergies et les solidarités entre le PICOL, le GES-L, l'Amorce, le Colombier et Laeken Découverte, le nouveau CA accueille les présidents de ces associations. Le nouveau président du Conseil d'Administration du PICOL, remplaçant Jacques Hanon, est Léopold Vereecken.

Une action particulière a mobilisé l'équipe d'animation de façon plus conséquente cette année ; la démarche d'habitants auprès du Foyer Laekenois, Société Immobilière de Service Public (SISP). L'asbl PICOL a accompagné un collectif de locataires questionnant et revendiquant leurs droits au logement. Nous préciserons les détails de cette action ultérieurement.

Pour finir, l'équipe animation de l'ASBL s'est également requestionnée en ce qui concerne son engagement sociétal. Pour cela, et parallèlement à la réorganisation pratique de l'association, plusieurs moments de réflexion d'équipe ont été menés afin de questionner le travail socio-culturel et de redéfinir nos missions en tant qu'acteur de terrain devant répondre à des pouvoirs subsidiant. Ce travail réflexif est précisé dans le point 4 b.

4. Les axes de reconnaissance :

Tout comme le nouveau décret le prévoit au chapitre 5/1 introduisant la possibilité d'utiliser la transversalité des axes, l'asbl PICOL prétend à la reconnaissance dans l'axe 2 (formation) à hauteur de 56 heures, respectant donc le pourcentage reconnu à l'article 5§1.

Dans le cas où l'association est reconnue dans l'axe 1 du décret :

Au cours de l'année civile sur laquelle porte le présent rapport d'activités :

- a) *Quel a été le développement des thématiques d'action ? Quelle évolution éventuelle par rapport au dossier précédent ?
Une modification des thématiques d'action est-elle envisagée à court terme (si oui, préciser) ?*

Pour rappel, les deux thématiques d'action du PICOL sont *le développement local intégré* et *les échanges culturels*.

Nous entendons la thématique « *développement local* » comme l'amélioration de l'environnement de vie par la participation active des personnes y habitant via l'expression individuelle et collective des besoins relatifs à ce dernier et à la construction de réponses et revendications pouvant l'impacter (amélioration ou création d'infrastructures, aménagement des espaces publics, et action sur la réalité sociale, culturelle et économique des individus).

Cette thématique se formalise via la coordination des travailleurs sociaux sur le territoire de Laeken, nommée plus communément la CSL (Coordination Sociale de Laeken). Cette dernière est pilotée par l'ASBL PICOL, coordonnée par Cédric Coda et présidée par Carole Barbé. Cette CSL produit un document, le Plan Global de Revitalisation de Laeken (appelé PGRL). Ce PGRL est un état des lieux des besoins du quartier, de

ses ressources et veut proposer des pistes d'action en vue d'une amélioration de la vie des habitants. Il est actualisé tous les 6 ans dans une démarche impliquant les acteurs locaux, tant les travailleurs sociaux que les habitants.

La CSL est composée d'un bureau, assurant la conduite de l'action, la coordination ainsi que l'organisation et l'animation des assemblées et des journées. Elle est également composée de Comités d'action autour des thématiques reprises dans le Plan Global de Revitalisation de Laeken afin de mettre ce plan en œuvre. Ces Comités d'action s'auto-organisent. Ils rendent compte de leur action lors des assemblées ordinaires et lors de la journée d'évaluation/planification.

Durant l'année 2019 ; la CSL, via son bureau, a organisé plusieurs visites-formations (détaillées dans le point CSL du rapport d'activité) dans différents quartiers de Laeken. Ces visites ont pour objectif de mettre en lumière l'importance du lieu de vie dans la mise en place d'actions sociales dans les quartiers. En effet, chaque espace est empreint d'une histoire, de réalités sociologiques et démographiques primordiales à prendre en considération afin d'appréhender au mieux les problématiques impactant la vie quotidienne des habitants.

En ce qui concerne la thématique « *échanges culturels* », précisons que nous comprenons le mot « culture » comme défini par la déclaration des droits culturels :

« Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement » (Déclaration de Fribourg, 2007, article 2, a)

Cette compréhension du mot s'éloigne donc de la notion de loisir (principalement adressée à une classe dominante) et de marqueur de classification sociale. Il faut donc comprendre ce mot comme une pratique créatrice d'outils d'expression personnelle et collective.

Cette définition de la culture est donc à distinguer de celle qui permet de faire de la culture un outil de légitimation des inégalités. De cette compréhension naît donc la pratique propre à l'éducation populaire et, par extension, à l'éducation permanente comme l'association PICOL la perçoit.

Les actions menées dans cette thématique visent le respect des droits fondamentaux, tels le droit d'expression, d'organisation, d'interpellation, le droit au logement, à la santé, à l'éducation, à la dignité. Autrement dit : des droits sociaux, culturels et politiques.

Les événements phares de l'association que peuvent constituer la Fête de la soupe, la Fête des Lumières ou les « Tertulia », s'inscrivent dans cette conception des *échanges culturels*. La démarche de mise en œuvre de ces « moments », considérés comme des carrefours par l'association, participe à valoriser l'expérience de chacun.e comme des savoirs légitimes, des ressources permettant l'élaboration d'actions collectives. C'est une démarche productrice de valeurs partagées.

Le travail de l'ASBL ne se limite donc pas à créer des espaces où un collectif peut se créer. Il n'est pas non plus de « faire débattre des gens entre eux » mais bien de solidariser des citoyens autour de lutte commune, de fédérer ce qui fait sens pour un collectif afin de se construire en tant que sujet politique. Pour ce faire, l'ASBL par ses actions encourage également la valorisation des expertises individuelles si minimales puissent-elles paraître. Ces expertises deviennent des outils que les membres du groupe peuvent se réapproprier afin d'apporter une réponse collective à ce qui fait question.

En lien avec le concept même de démocratie, le travail effectué par l'association tente d'associer à part égale chaque citoyen dans l'expression de ses contradictions, dans l'analyse de ses contradictions, dans la délibération de ses contradictions et dans l'arbitrage de ses contradictions.

Parallèlement au développement de ces deux champs d'action, et en lien avec la période de transition dans laquelle se trouve l'ASBL, l'équipe animation se questionne sur une redéfinition de ces thématiques. Ce travail réflexif est toujours en cours.

b) Le cas échéant, présenter toute autre évolution significative de l'action réalisée dans cet axe :

La mise en lumière d'une nouvelle problématique est venue bousculer les actions habituelles de l'association ; celle du *logement*. En croisant les réalités des locataires se trouvant dans les différents collectifs que nous accompagnons dans Laeken, une considération transversale est apparue ; celle d'un partage de constats et de réalités relatif à leur rapport à leur logement.

Comme énoncé ci-dessus, la démarche habitante auprès du Foyer Laekenois fut une action centrale (car centrale dans le discours des habitants) de l'association durant l'année 2019. Nous en parlerons de manière plus explicite plus bas. Une précision importante vis à vis des activités présentées pour l'année 2018 est le fait que *les groupes logements* se sont « fondus » dans cette action.

Ensuite, l'équipe d'animation a également développé un atelier numérique. Celui-ci fait suite à plusieurs demandes d'aide individuelle en informatique. De ces demandes d'explication et de soutien numérique est née une permanence hebdomadaire informatique (l'informaticien public). Cet espace a permis de faire un état des lieux du quartier, de ses éventuelles carences et des demandes récurrentes. Très vite s'est constitué un groupe d'habitant, se croisant et partageant leurs expériences vis à vis du numérique. De ce constat, le PICOL a créé un atelier numérique hebdomadaire permettant au collectif d'apprendre à utiliser les outils informatiques, à se questionner sur son rapport au numérique, à analyser collectivement son impact dans notre vie quotidienne, ...

Enfin, et comme énoncé dans les rapports d'activité passés, l'ASBL se questionne sur trois enjeux majeurs, qui s'alimentent l'un et l'autre, inhérents à son action d'éducation permanente en axe 1 :

- La difficulté du travail en éducation permanente dans l'axe 1, à savoir le développement de l'esprit critique avec les milieux populaires et l'analyse de la société dans la perspective que les citoyens soient acteurs de changement. Cet énoncé implique un parti pris politique, une posture face à un système qui non seulement génère des inégalités mais s'en nourrit. Pourquoi « insérer » des citoyens dans une société aux mécanismes institutionnels excluants ?

- Le rapport aux pouvoirs publics et aux institutions. L'évolution des rapports entre pouvoirs publics et associatifs a tendance à placer de plus en plus l'associatif en situation de sous-traitant des politiques mises en place face à des problématiques précises (l'activation des chômeurs, le contrôle des formations des demandeurs d'emploi, les politiques sécuritaires, l'aide à la parentalité, l'échec scolaire,...) qui sont elles-mêmes séquencées en appel à projets très pointus visant une question spécifique. Ce type d'appel à projet ne permet pas ou difficilement un travail de développement intégré. Cela questionne et remet en question l'impact de l'action du secteur associatif de plus en plus appréhendé comme « placebo » à des politiques publiques externalisant, sous forme de service, le lien social.
- Parallèlement aux deux points précédents, le lien contractuel avec les autorités subsidiaires est questionnant. D'autant plus que ce lien est conditionné par la place qu'occupe actuellement l'associatif dans la société, place ayant évolué au fil du temps. Le rapport n'est dès lors plus perçu comme une visée, un outil permettant de prendre de la distance sur nos actions afin de s'assurer du bon déroulement de ces dernières.

Comment donc rendre compte, justifier le bien fondé des actions menées par l'association par un vocabulaire judicieux et pertinent. Nous en parlions plus haut en ce qui concerne notre conception de la culture. La culture « dominante » passe par une série de concepts faisant partie aujourd'hui du jargon du travailleur social, concepts réappropriés par des politiques d'activation. Pour créer d'autres concepts, il faut donc réinventer d'autres pratiques.

Notre rôle, en tant que force associative, en tant que citoyen et acteur politique, est de pouvoir appliquer la même méthode au sein de notre propre association que celle utilisée au sein des groupes d'habitants que l'on accompagne ; c'est à dire un travail continu de remise en question, de réappropriation du langage et de prise de conscience de l'environnement social, économique et politique dans lequel on agit afin de pouvoir l'impacter.

Ces questionnements ne sont pas nouveaux. Ils sont actuellement travaillés et débattus, tant en interne qu'avec les travailleurs et habitants de Laeken.

Développement local

Activité N°1

La Coordination Sociale de Laeken

- Contexte

En 2018, la Coordination Sociale de Laeken préparait le Plan Global de Revitalisation de Laeken (PGRL).

Lors de cette préparation du Plan Global, la CSL a organisé le 6 octobre 2018 une journée de discussions favorisant les échanges sur les causes entraînant les inégalités dans le domaine de la santé, le logement, la petite enfance, la vie de quartier, la culture.

Le début de l'année 2019 fut naturellement consacré à la finalisation de la rédaction du PGRL. Il fut présenté par les travailleurs sociaux de Laeken, soutenus par les habitants, devant les échevins le 2 février 2019.

Les changements internes de la CSL furent une occasion pour la Coordination de s'interroger sur les différents comités et leurs actions. L'évaluation de la présentation du PGRL est venue renforcer ce questionnement sur le rôle de la CSL, sa place, son impact.

- Objectifs

Finalité

Fédérer les acteurs sociaux en vue d'impacter positivement leurs terrains d'action en créant des synergies, des pratiques nouvelles et en se positionnant comme un front commun porteur de contestations et revendications politiques.

Objectifs généraux

- Construction et développement du réseau (mise en réseau des travailleurs).
- Partage de pratiques.
- Cohésion entre les projets.
- Création d'infrastructures pour le quartier et interpellation pour les nouveaux projets du quartier.
- Etre reconnu comme interlocuteur légitime.
- Créer et partager de l'analyse critique des réalités sociales locales et globales.

Objectifs opérationnels

- Mettre à jour le répertoire des membres de la CSL.
- Rédaction d'un Plan Global.
 - a) Récolte de réalités.
 - b) Partage de constats, revendications et pistes d'actions.
 - c) Analyse collective.
 - d) Présentation du Plan face aux autorités politique publique.
- Création et organisation des comités d'actions par pistes d'actions.
- Suivi des pistes d'actions.
- Organisation d'Assemblées Ordinaires et des journées de visites-formations.

- **Description du public**

La CSL rassemble des travailleurs issus d'associations et de structures para-publiques, des travailleurs notamment psycho-médicaux-sociaux, actifs dans des structures d'aide sociale, écoles de devoir, centres culturels, service prévention, service propreté, éducation permanente, cohésion sociale, centre de jeunes, maisons médicales, planning familial, services liés au logement, services de santé mentale, services senior ...

Les réalités, les missions, les engagements, les valeurs divergent (et les motivations de leur participation à la CSL aussi), non seulement en raison de la diversité des structures mais aussi de la multiplicité des travailleurs-mêmes (en tant qu'individus).

- **Attentes et besoins**

Les travailleurs expriment souvent d'abord attendre de la CSL de mettre en réseau, d'échanger, de développer les liens, de connaître le quartier.

Certains travailleurs évoquent même les rencontres de la CSL comme une forme de thérapie (c'est un lieu confortable pour « parler de soi », et un espace valorisant pour les travailleurs).

Une attente moins ouvertement exprimée se situe dans la visibilité des associations : pour les travailleurs membres, le moment de parole aux associations est leur principale motivation. Pour des travailleurs non encore membres, ceux-ci demandent à participer aux rencontres de la CSL pour venir y faire la promotion de leurs événements et actions afin de profiter du réseau.

Certains travailleurs évoquent régulièrement qu'en CSL, il manquerait d'action concrète / de projet fédérateur (« on ne fait que parler »), oubliant ainsi le rôle du PGRL, du 2F, des actions menées par les comités de la CSL, des grandes fêtes du quartier (la Fête des lumières, la Fête de la soupe).

L'évaluation du 2F, à l'occasion d'une évaluation plus globale de la CSL, menée avec les travailleurs a confirmé ces constats.

- **Fonctionnement**

Les travailleurs des associations et structures membres de la Coordination Sociale de Laeken (CSL) se réunissent 4 fois par an lors d'assemblées ordinaires, ainsi que lors de 2 journées.

Le bureau de la CSL assure la bonne marche de l'action de la CSL, l'organisation, l'animation et l'évaluation des assemblées et des journées. Le bureau est formé d'acteurs locaux. Les membres du bureau proviennent pour un minimum de 50 % d'associations d'initiative citoyenne. L'ASBL PICOL assure la gestion de la CSL. Un partenariat a été pérennisé avec un acteur invité au bureau CSL qui apporte son éclairage extérieur : CFS asbl (Collectif Formation Société).

Chaque assemblée ordinaire et journée de visite-formation est précédée d'une réunion du bureau (entre 7 et 12 participants présents) pour préparer la prochaine rencontre, évaluer la précédente et réévaluer l'entièreté du processus (interroger son sens). En 2019, le bureau a aussi été sollicité pour les préparatifs du 2F.

- **Évolutions notables en 2019**

L'année 2019 a été marquée par le 2F : la présentation du Plan Global de Revitalisation de Laeken 2019-2025 au nouveau Collège des Bourgmestre et Échevins de la Ville de Bruxelles.

Ce dernier est le fruit d'analyses, de réflexions et de propositions nées d'un vif partenariat entre les habitants et les diverses associations de Laeken durant les six dernières années. Piloté par la Coordination Sociale de Laeken, le projet se veut tant constat que ligne conductrice guidant, telle une boussole, les actions des six prochaines années.

L'occasion pour les travailleurs des associations membres de la Coordination Sociale de Laeken de présenter les constats, réflexions et les pistes d'action à trois niveaux :

- ce que les associations du quartier peuvent apporter,
- ce que la Coordination Sociale de Laeken demande à la Ville,
- enfin, dans le souci de continuer à travailler les questions de fond, nous savons que les leviers sont à différents niveaux. Nous demandons

aussi au Collège de porter notre voix vis-à-vis des autres instances politiques comme la Région mais aussi au niveau fédéral.

Cela fait plusieurs années que la CSL se questionne à ces occasions sur les liens entre le secteur associatif, la société civile et la sphère politique.

Cette évolution marque un passage progressif d'un rôle de « partenaire » de l'associatif face aux politiques à un rôle de « sous-traitant ».

Suite au PGRL 2019/2025, est ressorti le besoin pour les travailleurs de mieux connaître le contexte du quartier : nous avons donc entamé un cycle de formation afin d'offrir aux travailleurs une meilleure connaissance du territoire sur lequel ils agissent et une vision plus globale des quartiers qui composent Laeken : leurs histoires, leurs acteurs, leurs réalités, leurs enjeux.

Ces visites sont l'occasion de :

- découvrir l'histoire de l'aménagement du site (avec un guide de l'asbl Laeken Découverte)
- d'aborder les enjeux posés par les aménagements du quartier (le projet Néo par exemple)
- de rencontrer les travailleurs sociaux du quartier
- et de se questionner sur les spécificités du travail social dans ce quartier.

Parallèlement à ces moments de formations (assemblées ordinaires et visite-formations), des comités d'action mettent en place et assurent le suivi des pistes d'action émises dans le PGRL. Certaines actions impliquent directement les habitants.

Nous avons donc choisi de présenter la CSL en **transversalité** entre l'axe 1 (pour les actions de la CSL impliquant directement les habitants : conférence du comité santé, comité parents-écoles, 2F) et l'axe 2 (formation auprès des travailleurs du quartier : assemblées de la CSL et journées de visite-formation des quartiers).

Activité N°1 – Axe 2 -**Coordination Sociale de Laeken****Activité régulière****Nombre de participants :** variable entre 24 et 44 participants**Heures :** 56h00**Localité :** Laeken**Animation et coordination :** PICOL asbl, membres du bureau de la CSL (CFS, CPAS, Papouill'ons, GESL, Convivence, Maison Mosaïque, CCBN Maison de la Création, BRAVVO).**Traces :** Calendrier annuel + PV des rencontres + Invitation + Outils d'animation + Listing des présences + Formulaire d'évaluation.

| Projet n°1 | H/participants | Durée | Nb. de participants | Secteurs d'activité des participants | Localité | Collaborations |
|---|--|-------|---------------------|--------------------------------------|----------|----------------|
| Visite- formations des quartiers laekenois | | | | | | |
| Objectifs (formation n° 1 et n°2) | <ul style="list-style-type: none"> - Construire une analyse collective à partir d'éléments historique et démographique de chaque quartier. - Poser un regard critique sur l'impact des politiques urbanistiques ayant effet sur nos pratiques professionnelles. - Remettre les changements en perspective avec nos pratiques associatives et dégager des pistes de travail afin de continuer à développer nos projets et actions collectives. - Mettre des mots sur nos pratiques (via les visites d'associations et services de chaque quartier). | | | | | |
| Formation n°1 | Histoire de l'aménagement du site et du logement social, enjeux liés à Néo (par un habitant membre du comité de quartier Triangle). Visites d'associations et services du quartier (rencontre des travailleurs, échanges sur leurs enjeux, sur l'impact de | | | | | |

| | | | | | | |
|---|---|-------|----|--|--------|---|
| Visite-formation quartier Cité | l'aménagement du quartier sur leur travail...) | | | | | |
| Modèle | 16h | 8h x2 | 40 | Éducation permanente, social, CPAS, aide au logement, socio-culturel, services de la Ville, jeunesse et petite enfance, école de devoirs, santé, psycho-social | Laeken | -Interventions de 2 experts : un guide (historien / architecte) de l'asbl Laeken découverte, un membre du comité de quartier Triangle pour les enjeux du projet Néo. -Rencontre-témoignages de travailleurs de la SISP Le Foyer Laekenois, de l'asbl Cité Modèle, de la Maison de la création site Cité Modèle, de la bibliothèque Brunfaut, de BRAVVO, de la Maison des enfants et du centre de jeunes Averroes, de la Maison Médicale Cité Santé, et des habitantes impliquées dans le collectif « les femmes du 8 mars ». |
| Formation n°2 | Visite-formation quartier Square Prince Léopold : l'histoire du logement social à travers les rues du quartier (les grandes vagues de construction, leurs logiques, leurs architectures), visite des associations et services du quartier | | | | | |
| Visite-formation quartier Square Prince Léopold | 16h | 8h x2 | 35 | Éducation permanente, social, CPAS, aide au logement, socio-culturel, services de la Ville, jeunesse et petite enfance, école de devoirs, santé, psycho-social, habitat collectif, ISP | Laeken | -Intervention d'un expert : un guide (historien / architecte) de l'asbl Laeken découverte -Rencontres-témoignages de travailleurs : PCS Léopold, Espace Senior Léopold de la Ville de Bruxelles, Centre communautaire OASIS / BRAVVO, Asbl Cité Modèle, Infor'jeunes Laeken |

| Projet n°2 Assemblées ordinaires de la CSL | H/participants | Durée | Nb. de participants | Secteurs d'activité des participants | Localité | Collaborations |
|---|--|-------|---------------------|---|----------|----------------|
| Formation n°1 Assemblée ordinaire « PGRL » du 17/01/2019 | <p>Présentation du Plan Global de Revitalisation de Laeken, définition de la stratégie de présentation lors du 2F, organisation de l'exposition, répétition de l'hymne du 2F. La formation propose aux travailleurs sociaux de développer des stratégies d'interpellation afin d'acquérir une posture d'interlocuteur face au nouveau collègue des échevins et bourgmestre.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les enjeux et les positions, intérêts et stratégies des acteurs. - Construire un outil de revendication et réaliser un plaidoyer collectif. - Élaboration d'une méthodologie d'interpellation (mobilisation, représentation, hiérarchisation des éléments présentés, rencontre au préalable des échevins, ...) | | | | | |
| | 6h | 3h x2 | 24 | Éducation permanente, social, CPAS, aide au logement, socio-culturel, services de la Ville, jeunesse et petite enfance, école de devoirs, santé, psycho-social, habitat collectif, ISP, | Laeken | |

| | | | | | | |
|--|---|----|---|---------------------------|---|--|
| | | | | environnemental, syndicat | | |
| Formation n°2 Assemblée ordinaire « évaluation du 2F » du 28/03/2019 | <p>Évaluation du 2F, rôles et organisation de la CSL, définition d'une stratégie / mise en œuvre et suivi des pistes d'action. La formation propose aux travailleurs sociaux de mesurer l'impact et les effets de leur production collective sur les acteurs politique. Elle propose également d'évaluer leurs capacités d'agir en tant que collectif et leur potentiel d'adaptation face à de nouveaux enjeux.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation collective du 2 février : son impact, la mobilisation des habitants, le rapport aux politiques. - Analyse des pistes d'actions : différence entre les enjeux immédiats et les enjeux plus globaux. - Définir collectivement les priorités pour les différentes pistes d'actions. - Réappropriation des missions de la CSL à partir d'échanges entre travailleurs : attentes des travailleurs, des structures, propositions pour renforcer le rôle de mise en réseaux des acteurs de la Coordination Social. | | | | | |
| 6h | 3h x2 | 31 | Éducation permanente, social, CPAS, aide au logement, socio-culturel, services de la Ville, jeunesse et petite enfance, école de devoirs, santé, psycho-social, habitat collectif, ISP, environnement | Laeken | Présentation des pistes d'action par les membres des comités d'action actuels (petite-enfance, logement, santé) ou en cours de lancement (culture, comités de quartier) | |
| Formation n°3 | Discussions sur la CSL et son rôle de mise en réseau, le suivi collectif des pistes d'action du PGRL, animation sur les projets d'aménagement du quartier (étude de cas : le Be-Here). La formation propose aux travailleurs sociaux d'intégrer de nouveaux | | | | | |

| | | | | | | |
|--|---|-------|----|---|--------|---|
| <p>Assemblée ordinaire « les rôles de la CSL » du 7/05/2019</p> | <p>enjeux de quartier dans leurs pratiques professionnelles.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porter un regard critique sur les nouveaux projets qui s’implantent dans le quartier. - Analyse du document de présentation : « Qui est l’interlocuteur ? » « Quelles sont ces objectifs ? Ces intentions ? » - Quels sont les impacts des nouveaux projets sur le quartier ? - Interpellation d’une personne responsable du projet. - Mise à jour des différentes pistes d’actions issues du PGRL. | | | | | |
| | 6h | 3h x2 | 24 | Éducation permanente, social, CPAS, aide au logement, socio-culturel, services de la Ville, jeunesse et petite enfance, école de devoirs, santé, psycho-social, habitat collectif, ISP, environnement | Laeken | Présentation et questions-réponses avec une représentante du projet Be-Here (2Bhub) |
| <p>Formation n°4 Assemblée ordinaire « le travail social à la Cité</p> | <p>Échanges à partir d'interviews approfondies des travailleurs de la Cité Modèle (particularités du travail dans ce quartier, de leurs « publics ») suivi des actions des comités. La formation propose aux travailleurs sociaux d’appréhender l’impact des situations de logement sur le travail social à la Cité Modèle.</p> | | | | | |

Modèle »
10/10/2019

du **Objectifs :**

- **Mieux comprendre « Qui habite le quartier » : typologie des publics, leurs attentes, leurs vécus en terme de logement.**
- **Quelles sont les conséquences de l'aménagement de l'espace sur le travail social ? De la présence exclusive de logements sociaux (mis en lien avec l'action d'habitants auprès du Foyer Laekenois) ?**
- **Par rapport à cet espace, mesurer les difficultés et les ressources pour les travailleurs.**

| | | | | | |
|----|-------|----|---|--------|--|
| 6h | 3h x2 | 44 | Éducation permanente, social, CPAS, aide au logement, socio-culturel, services de la Ville, jeunesse et petite enfance, école de devoirs, santé, psycho-social, habitat collectif, ISP, environnement | Laeken | Interviews approfondies de travailleurs de la Cité Modèle pour compléter la visite-formation n°1 (Maison médicale Cité Santé, Centre de jeunes Averroes, Maison de quartier Modèle, Maison de la création – site Cité Modèle, Bibliothèque Brunfaut) |
|----|-------|----|---|--------|--|

- **Méthodologies**

Les formations sont organisées comme des espaces où toutes et tous ont une place légitime, de producteur de savoir.

Les travailleurs sociaux sont acteurs de ces formations. Ils se saisissent pleinement des enjeux culturels et de citoyenneté critique.

Une attention particulière est portée à maintenir un espace d'échanges de pratiques et de savoirs, grâce à un fil rouge défini en bureau CSL :

- Se poser des questions ensemble
- Repartir des questions des travailleurs
- Accueil des travailleurs
- Mémoire collective
- Participation
- Transmission

Ces formations à des enjeux culturels et de citoyenneté critique impliquent directement les travailleurs sociaux participants à ces formations.

- Partage des savoirs lors d'animations en table/carrefour, ou lors de discussions en plénières
- Partage de savoirs sur base d'animations (quizz, projections, lectures d'interviews ou d'articles, partage de textes...)
- Formulaire d'évaluation remis à la fin de chaque journée de visite-formation des quartiers.

- **Évaluation**

Dans l'histoire des rapports entre la Coordination Sociale de Laeken et les élus politiques, une nouvelle relation est apparue : celle d'interlocuteur légitime et incontournable en matière de politiques sociales à Laeken. La CSL retrouve son rôle de partenaire et est même citée comme exemple dans d'autres coordinations sociales. Les échevin.ne.s prennent des engagements.

L'origine de cette nouvelle dynamique nous pose question, d'autant plus que la méthodologie utilisée est la même qu'en 2013.

Cela peut s'expliquer par diverses raisons, qui ne sont que des hypothèses :

- une analyse plus globale des problématiques exposées venant nuancer les responsabilités directes des élus communaux
- un changement de majorité suite aux élections
- un changement de sensibilité politique
- de nombreux élus sont Laekenois
- expérience par les politiques d'une participation citoyenne difficile et prise de conscience du rôle de l'associatif

- **Perspectives**

- Poursuite des journées de visite-formation des quartiers de Laeken (Tivoli, Palais-outre-Ponts, Bockstael)
- Poursuite des thématiques abordées en 2019 : échange d'expériences entre travailleurs sur le travail social, des questionnements sur « qui fait la Ville ? », sur l'impact des aménagements urbains sur nos métiers, sur le logement social
- Rencontre entre acteurs des comités de quartier présents à Laeken, préparé mais pas encore réalisé (en raison du confinement)
- Perspective de l'élaboration du PGRL 2025-2031 + évaluations annuelles (prochaine le 2 février 2021).

Activité N°1 – Axe 1 -**Coordination Sociale de Laeken****Activité ponctuelle****Nombre de participants :** variable entre 6 et 120 participants**Heures :** 9h00**Localité :** Laeken**Animation et coordination :** PICOL, membres des associations participantes aux comités thématiques**Traces :** PV des réunions de préparation, notes des rencontres, invitations, outils d’animation, photos, PGRL

| Dates | Horaires | Nb part. | Objet / Contenu |
|----------|---------------------------|----------|---|
| 2/02/19 | 13h-17h (4h00) | 120 | « 2F » : présentation des grands axes du Plan Global de Revitalisation de Laeken (constats, réflexions, propositions) devant le nouveau collège des échevins et du Bourgmestre (par les travailleurs sociaux membres de la CSL), distribution du PGRL aux habitants/travailleurs/échevins, exposition d'outils ayant permis le travail d'analyse et de définition des pistes d'action du PGRL, rencontres informelles avec le Collège. |
| 15/10/19 | 15h30- 17h30 (2h00) | 6 | Rencontre du groupe parents-écoles : stratégie d'action, invitation à l'assemblée générale de la Coalition des parents de milieux populaires. |
| 26/11/19 | 13h-16h (3h00) | 20 | Rencontre santé sur le thème de l'utilisation et de la protection des données dans les soins de santé. Première rencontre d'un cycle sur les droits du patient. |

- **Le 2F (voir CSL en axe 2)**

Évaluation de la journée du 2 février : Prise de position en tant qu'interlocuteur

La journée du 2 février a permis aux travailleurs de la CSL de présenter le PGRL aux échevins.

Une visite-expo présentant les différents outils utilisés pour préparer le PGRL était mise à disposition des échevins et habitants venus assister à la présentation. Cette visite avait pour but de montrer le cheminement par lequel était passé les travailleurs afin de créer et de présenter les résultats de leur action.

Ensuite, les échevins ont pu réagir et prendre certains engagements. Ce fut l'occasion pour les habitants d'interpeller les échevins à titre individuel et collectif. Ces interpellations sont le produit d'une démarche réalisée en amont avec les habitants (voir rapport 2018). Ces rencontres permettent de faciliter, de renforcer la présence et les dialogues futures entre les habitants et les acteurs politiques. Par ailleurs, ces interpellations citoyennes renforcent la légitimité des propos du PGRL.

Enfin, un drink sous forme de moment informel était prévu rassemblant habitants, travailleurs et échevins.

- **Groupe parents-écoles : Le Collectif Parents-Laeken**

En 2018, afin d'actualiser le chapitre "éducation" du Plan Global de Revitalisation de la CSL, le PICOL a organisé un petit déjeuner et une Tertulia sur ce thème. Ces rencontres ont réuni des parents des écoles de devoirs du quartier. La Tertulia du 21 septembre 2018 se concluait par la définition du projet de mettre en place une concertation locale entre parents et écoles. L'objectif de ce collectif est de se rendre interlocuteur légitime des écoles sur les questions d'éducation et d'instruction de leurs enfants.

L'année 2019, a été une année de préparation afin de constituer cette concertation en rassemblant les parents dont les enfants fréquentent une école de devoirs ou une école à Laeken.

Plusieurs réunions ont eu lieu entre les différents partenaires du quartier (écoles des devoirs Amorce asbl, Colombier, GES-Laeken) pour réfléchir et définir une stratégie d'action dans le cadre de l'action « Parents-Ecoles ». D'autres partenaires ont été rencontrés : Infor-jeunes et une association membre de la Coalition des parents des milieux populaires. Ces derniers ont invité le collectif des parents à participer à la Coalition.

Une réunion avec les parents a été organisée afin de comprendre les enjeux de la Coalition, d'identifier les acteurs clefs et les intérêts à participer à cette coalition.

Les réflexions ont abouti à la conclusion suivante : un collectif pouvant rassembler les habitants d'un territoire plus large permet d'établir un rapport de force plus important.

Le groupe a donc choisi d'être représenté au sein de la Coalition en envoyant deux personnes afin d'être tenu au courant des différentes démarches.

Ces deux représentant-es ont participé à la réunion préparatoire de la rencontre en groupe restreint avec la ministre de l'enseignement organisée par la Coalition des parents des milieux populaires. De retour dans le collectif de Laeken, elles ont pu faire part des constats et des enjeux communs avec la Coalition. Lors de cette rencontre le groupe a également souligné l'intérêt de continuer la concertation des parents de Laeken. Conscient de leur spécificité à Laeken, il est d'autant plus important d'en faire état pour être un meilleur porte-parole au sein de la Coalition. Consolider et élargir la concertation locale reste donc une priorité. Pour cela, un petit déjeuner sera organisé en 2020.

- **Rencontre du comité santé**

Le PGRL pointait, parmi les pistes d'action définies en matière de santé, l'information, la formation et l'analyse du système de santé des habitants et des travailleurs. Le comité santé (réunissant mutuelle, maisons médicales et associations d'EP dont le PICOL) a mis en place un cycle de rencontres sur les droits du patient. Cycle destiné aux publics des structures membres de la CSL.

Les rencontres sont des moments pour aborder, faire remonter les préoccupations des participants, pour se réapproprier le savoir médical.

Une première rencontre a été organisée sous la thématique du dossier numérique médical, à partir de la carte d'identité.

La méthode : par des mises en situation imaginées par les participants à partir d'intitulé simple : « vous arrivez dans le cabinet de votre médecin, il vous demande directement votre carte d'identité », un groupe de participants crée une saynète qu'il présente devant l'ensemble du groupe. Cela a permis de partager leurs expériences, leurs ressentis, les questionnements. Les travailleurs animateurs de la séance ont pu rebondir sur l'utilisation des cartes d'identité et vignettes et la protection des données, sur la définition du dossier médical global et partagé, les droits du patient et le consentement.

Le cycle s'est poursuivi début 2020.

- **Le comité petite enfance de la CSL (non comptabilisé)**

Des travailleurs d'institutions liées à la petite-enfance se réunissent régulièrement.

Depuis le PGRL 2019/2025, le comité a mis la priorité sur :

- le suivi de la réforme des milieux d'accueil de l'ONE, interpellant en termes de subsidiarité et d'inscription
- les contacts avec l'échevin de la petite enfance pour l'invitation du personnel des crèches communales
- le suivi des lieux de rencontres enfants-parents (les thés-extra)

- **Le comité culture (non comptabilisé)**

L'idée de relancer un comité culture a émergé suite au dernier PGRL, notamment suite à une interrogation : beaucoup d'intérêt pour le sujet, nombreuses structures et activités socio-culturelles dans le quartier mais un chapitre « culture » relativement « vide » dans le PGRL.

Un appel a été lancé par le bureau CSL aux structures intéressées pour y participer et nombreuses ont marqué leur intérêt : centres culturels, associations d'éducation permanente, bibliothèques, structures d'ISP, structures jeunesse, secteur socio-culturel et artistique, structure de promotion d'événements du quartier. Une première rencontre a été préparée dès 2019 et a eu lieu début 2020.

- **Rencontre des comités de quartier (non comptabilisé)**

Cette action fait suite à une dynamique lancée pendant la rédaction du PGRL 2019/2025, à la rencontre de membres de comités de quartier, et à un constat soulevé : beaucoup de comités de quartier « glissent » de la revendication (contre un projet d'aménagement par exemple) vers l'organisation d'événements (une fois le combat passé notamment).

L'idée est donc de lancer une série de rencontres entre représentants de comités de quartiers (une dizaine de comités identifiés à Laeken).

Une réunion préparatoire à cette rencontre a eu lieu fin 2019 et début 2020 (réunissant membres du bureau CSL et représentants de comités), des interviews préparatoires ont été menées et une date avait été fixée (reportée en raison du confinement).

L'idée est de rassembler les comités de quartiers laekenois lors d'une Tertulia³ pour :

- se rencontrer, se connaître, connaître leurs histoires respectives, préoccupations, "combats", méthodes et leviers d'action, actions actuelles...
- mettre en réseau et partager leurs expériences, aussi de manière informelle
- réfléchir aux rôles des comités de quartier
- soutenir les comités (pour améliorer la qualité de vie de tous les laekenois.e)
- répondre aussi à l'enjeu de la CSL, du sens pour la CSL, souligné dans le PGRL.

³ Mot féminin d'origine espagnole désignant un groupe de personnes qui se réunit pour se distraire, converser, discuter à propos de sport, des jeunes et des vieux, de politique,... et pour refaire le monde. Discussion qui s'en suit. (Dictionnaire de la Royale académie espagnole)

Activité N°2**Action Foyer Laekenois****Activité régulière****Nombre de participants** : variable entre 5 et 40 participants**Heures** : 46h00**Localité** : Laeken**Animation et coordination** : PICOL asbl**Traces** : invitations aux réunions + PV des réunions et des événements plus collectifs (Tertulia, drink de préparation, rencontre « carrefour des locataires ») + lettre au CA

| Dates | Horaires | Nb part | Objet / Contenu |
|--------------|-----------------------|----------------|---|
| 11/06/19 | 14h30-16h30 (2h00) | 3 | Mellery. Partage des réalités, de l'historique des échanges avec la SISP, des causes identifiées, définition d'une stratégie d'action/d'interpellation collective (perspective d'une lettre au nouveau CA et d'une rencontre). |
| 21/06/19 | 17h30-20h30 (3h00) | 40 | <i>Tertulia du PICOL sur le logement social à Laeken. Collecte de constats et propositions d'actions collectives.</i> |
| 04/09/19 | 14h30-17h00 (2h30) | 6 | Mellery. Préparation de la rencontre avec les nouveaux administrateurs : stratégie, prise de parole, identification des propositions prioritaires à l'échelle de tous les sites de la SISP et des revendications propres au site. |
| 13/09/19 | 16h30-19h30 (3h00) | 35 | <i>Tertulia du PICOL sur le logement social à Laeken : suite de la démarche. Présentation d'une ébauche de lettre, discussion débat et préparation de la rencontre avec le directeur du Foyer Laekenois.</i> |
| 23/09/19 | 14h30-17h00 (2h30) | 5 | Mellery. Préparation de la rencontre avec le directeur du Foyer : les points prioritaires à soulever, la demande centrale, stratégie de présentation, engagement d'une des locataires pour la prise de parole, partage de nouveaux constats, Questionnement sur les représentants actuels des locataires (COCOLO : quels rôles, quels pouvoirs?) |

| | | | |
|----------|-----------------------|----|--|
| 30/09/19 | 15h00-17h00 (2h00) | 5 | Mellery. Répétition de l'intervention auprès du directeur du Foyer : les points prioritaires, la demande centrale. Suite de l'analyse critique des modes de représentations des locataires (COCOLO). Indignation face à l'état du logement d'une nouvelle participante au groupe. |
| 01/10/19 | 16h00-18h00 (2h00) | 10 | Square Prince Léopold. Réunion préparatoire regroupant des locataires du Foyer Laekenois faisant partie de divers collectifs (Jean Heymans, Pierre Strauwen et Amis du Square). Mobilisation et rappel de la démarche, pistes de réflexion et d'analyses collectives, préparation des questions à poser au directeur. |
| 02/10/19 | 15h00-17h00 (2h00) | 6 | Cité Modèle. Réunion préparatoire avec les habitants engagés dans la démarche. Rappel de la démarche, explications du déroulement de la rencontre, brainstorming sur les questions à poser, réflexion collective sur comment construire et communiquer ces questions. |
| 03/10/19 | 15h30-17h30 (2h00) | 5 | Quartier Nord. Réunion de préparation de la rencontre du vendredi 4 octobre. Rappel de la démarche et préparation de l'interpellation du directeur du Foyer Laekenois. « Comment sortir de la colère et la transformer en force d'interpellation ? » |
| 04/10/19 | 17h00-19h00 (2h00) | 30 | Rencontre avec la direction du Foyer Laekenois. <i>Présentation des différents constats, séance de questions réponses individuelles et collectives plus précises ayant trait à ces constats.</i> |
| 19/10/19 | 15h00-17h30 (2h30) | 35 | « Carrefour des locataires ». <i>Analyse critique des éléments obtenus lors de la rencontre avec le directeur.</i> |
| 20/11/19 | 16h30-19h00 (2h30) | 15 | Réunion du groupe de pilotage du 7 décembre. <i>Élaboration de la stratégie d'interpellation, de discours, de l'organisation pratique de l'espace de présentation, choix des binômes de locataires intervenants.</i> |
| 02/12/19 | 14h30-17h00 | 2 | Mellery. Préparation de l'intervention du binôme de locataires du Mellery, sur le thème « transparence » : |

| | | | |
|----------|-----------------------|----|---|
| | (2h30) | | synthèse de la lettre / des éléments obtenus auprès du directeur le 4/10 de l'analyse critique du 19/10, élaboration d'une stratégie de discours face à la présidente du CA, analyse critique de la politisation du logement social en Belgique |
| 02/12/19 | 15h00-17h30 (2h30) | 2 | Square Prince Léopold. Préparation de la présentation orale avec les habitants intervenants/représentants du Square Prince Léopold sur le thème de la « communication ». |
| 02/12/19 | 13h00-15h00 (2h00) | 2 | Cité Modèle. Préparation de la présentation orale avec les habitants intervenants/représentants du site Cité Modèle sur la thématique « état du bâti et ressources humaines ». |
| 03/12/19 | 16h00-18h00 (2h00) | 2 | Quartier Nord. Préparation de la présentation orale avec les habitants intervenants/représentants du site se chargeant de présenter les conclusions et les demandes de suivis. |
| 06/12/19 | 16h30-18h30 (2h00) | 10 | <i>Répétition générale avec tous les habitants des différents sites, intervenants lors du 7 décembre.</i> |
| 07/12/19 | 15h00-19h00 (4h00) | 65 | <i>Présentation par les habitants de la lettre aux membres du Conseil d'Administration présents ainsi qu'à la direction du Foyer Laekenois.</i> |
| 16/12/19 | 16h00-19h00 (3h00) | 10 | <i>Drink d'évaluation et de célébration de l'action avec les locataires impliqués dans la démarche.</i> |

- **Contexte**

L'action transversale d'interpellation auprès du Foyer Laekenois trouve son origine dans les considérations communes de différents groupes d'habitants de logements sociaux de la SISP Foyer Laekenois accompagnés majoritairement par l'asbl PICOL.

En effet, le PICOL étant actif dans des quartiers à forte densité de logements sociaux, la thématique du logement (et plus spécifiquement de problématiques relatives à la relation entre locataires sociaux et Foyer Laekenois) a été et est toujours un souci omniprésent dans les différentes actions et discussions menées avec les habitants (voir les groupes Strauwen et Heymans dans les rapports des années précédentes). Ce rapport au logement a d'ailleurs fait l'objet de nombreux ateliers et débats dans différents collectifs que nous accompagnons. Cela a permis de déconstruire des situations conflictuelles, de créer des projets inventifs et positifs pour leur environnements de vie ainsi que de formuler des revendications communes.

C'est donc au travers de rencontres et réunions avec ces différents groupes d'habitants que les travailleurs sociaux ont remarqué un discours transversal, des mêmes problématiques toutes relatives à leurs expériences de logement.

Parallèlement, le renouvellement du conseil d'administration de la SISP suite aux élections communales de 2018 et régionales de 2019 est annoncé. Les habitants le voient comme une occasion d'interpeller les futurs administrateurs sur ce que le fonctionnement actuel de la SISP implique pour les locataires. L'idée d'une lettre ouverte est lancée, une interpellation à plus grande échelle, impliquant des locataires de tous les sites de la SISP, et reprenant les analyses et constats majeurs issus des groupes logements.

Les autres sites du Foyer ont été informés de la démarche (Cité Modèle, Quartier Nord, Square Prince Léopold, Mellery), via les travailleurs sociaux du PICOL qui y sont actifs ou les partenaires (PCS Nord). Une Tertulia a réuni des locataires de ces différents périmètres afin de finaliser la lettre ouverte. Cette lettre ouverte qui fut l'occasion, encore une fois, de dépasser la plainte, puisque les locataires y expriment une analyse du fonctionnement de la SISP et y formulent une demande, celle d'une rencontre avec la direction. La lettre a été le point de départ d'une invitation du nouveau CA de la SISP à une rencontre avec les locataires.

L'analyse du fonctionnement de la SISP et du logement social en général reste une demande de la part des locataires, des animateurs, et est un enjeu central. Les groupes poursuivent le partage de savoirs sur les stratégies, les leviers d'action pour revendiquer leurs droits.

- **Description du public**

Les habitants de différents sites de logements sociaux gérés par le Foyer Laekenois forment le public de cette action. Ils/elles sont d'origines et d'âges divers. Ces locataires sont issus de quatre sites différents : la Cité Modèle, le Square Prince Léopold, le Mellery et le Quartier Nord.

Nous allons brièvement mettre en lumière les quatre sites géographiques dont sont issus les locataires ayant construits ensemble cette action.

- **Cité Modèle.** Ce site est très spécifique car il n'est composé que de logements sociaux gérés par la SISP Foyer Laekenois. En effet, plus ou moins 1200 logements pour 3000 personnes qui y habitent et y partagent un espace public peu animé. Ce contexte particulier a amené un groupe d'habitants à se fédérer et à construire ensemble un regard et une critique du milieu de vie dans lequel ils sont, milieu de vie quasi intégralement organisé par le Foyer Laekenois (et ne comprenant que des services de la Ville de Bruxelles). C'est ainsi que le collectif Modèle Ta Cité - accompagné par le PICOL asbl, l'asbl Cité Modèle et Bravvo asbl - s'est construit et que des projets citoyens s'y sont développés (délégué d'immeuble, four à pain, ...). Chaque projet engage donc les habitants à s'inscrire dans une démarche de dialogue avec le Foyer Laekenois, amorçant un travail d'informations et d'analyse du jeu et des forces en présence sur le site.

Voir rapport 2018 – Activité n°4 – pg. 28, et rapport 2019 – Activité n°3-.

- **Square Prince Léopold.** Le centre de Laeken est partiellement composé de logements sociaux du Foyer Laekenois (environ 750 logements). A travers différentes activités des dernières années, un groupe d'habitants d'un même immeuble (de la rue Jean Heymans) s'est constitué : le groupe logement Heymans/Strauwen. À partir de constats récurrents (dégradation du bâtiment, manque de

communication de la part de la SISP - Société Immobilière de Logement Social le Foyer Laekenois - le manque de clarté sur le coût des charges), des habitants de l'immeuble se sont réunis pour partager leurs constats et les démarches entreprises individuellement, pour analyser les causes et le contexte, et pour envisager une action collective. Les amis du Square, un collectif d'habitants se réunissant dans le cadre du Projet de Cohésion Sociale Léopold, se sont joints à l'action. Précisons que le groupe logement Heymans/Strauwen s'est « fondu » dans l'action Foyer Laekenois, expliquant le fait que l'on ne le retrouve plus comme action à part entière dans le rapport 2019.

Voir rapport 2018 – Activité n°2 – pg. 11.

- **Mellery.** Ce site rassemblant plus ou moins 250 personnes est également géré par la SISP Foyer Laekenois. Le PICOL avait une présence ponctuelle et historique dans le quartier du Mellery.

Il a des particularités propres : uniquement des locataires âgés de plus de 65 ans, inadaptation des logements à l'âge et à l'état de santé/mobilité des locataires, non-conformité de l'électricité, absence de rénovation d'isolation, mauvaise planification des travaux, montants des charges élevés, présence de rats, vétusté des bâtiments, isolement géographique du site, absence de commerces à proximité, sentiment d'abandon de la part de la SISP.

- **Quartier Nord.** Le site Quartier Nord ne se trouve pas dans le territoire d'action de l'asbl PICOL. Le quartier rassemble un grand nombre de logements sociaux du Foyer Laekenois (environ 1000 logements), centralisés autour d'une dalle, formant un îlot dans un quartier dédié aux affaires. Le groupe d'habitants issus du Quartier Nord s'est naturellement joint à l'action grâce au partenariat avec les travailleurs. ses du Projet de Cohésion Sociale Quartier Nord.

Attentes et besoins du public

- Une volonté de mieux vivre, certaines situations de terrain relevant parfois de la survie.
- Être entendu, considéré.
- Obtenir des réponses à leurs questions.
- Tenter de savoir si ce fonctionnement est normal.
- Avoir une meilleure compréhension de la situation.
- Avoir conscience de ses droits au logement.
- Être moins seul face à des situations problématiques.
- Créer un front commun afin de changer les choses.

- **Objectifs**

La finalité

Qu'il n'y ait plus de fossé entre les habitants et les mandataires du Foyer Laekenois, tous s'impliquant pour prendre une part active à la vie et la gestion des sites du Foyer Laekenois. Que tous interpellent et questionnent les politiques du logement pour permettre à chaque personne d'avoir un logement digne.

Les objectifs généraux

- Faciliter les relations entre locataires et SISP.
- Sortir de la plainte individuelle.
- Rassembler les habitants d'un même site et ensuite de plusieurs sites pour fédérer les constats et réalités.
- Apprendre à lire et à dire le monde en développant chez les habitants des capacités d'analyse critique des réalités sociales et globales – via entre autre la rédaction d'une lettre.
- Révéler les capacités individuelles et collectives en interrogeant le conformisme et le fatalisme.
- Soutenir et accompagner les citoyens en leur rappelant leur légitimité, leur place d'interlocuteurs, et leur pouvoir d'impacter leur réalité en partant des valeurs communes. Toujours dans cette compréhension de la citoyenneté comme un acte politique pouvant changer les lois.
- Porter la parole au nom du groupe.

Les objectifs opérationnels

- Rédaction d'une lettre.
- Hiérarchiser des constats.
- Organisation de rencontres avec le directeur du Foyer Laekenois.
- Analyse de réponses et évaluation d'action.

- Réadapter les demandes collectives.
- Organisation de la rencontre avec le Conseil d'Administration et illustration.
- Organisation, responsabilisation et répétition d'une interpellation citoyenne.

- **Processus**

Fédéraliser les constats

Le vendredi 21 juin 2019 a lieu la première Tertulia du PICOL sur la thématique des logements sociaux. Comme expliqué ci-dessus dans la partie « Contexte », cette Tertulia est le résultat d'une mise en lumière de la transversalité des discours des habitants à propos de leurs relations avec leurs logements sociaux.

L'organisation de cette soirée a permis de réunir pour la première fois des habitants de plusieurs sites de logements sociaux du Foyer Laekenois. Une première étape fut donc « simplement » de se rencontrer entre différents sites, de faire part de sa réalité et de ses conditions de vie. Après un premier accueil informel, les habitants se sont répartis par table. Chaque table représentant un site et permettant de créer des collectivités locales représentatives des quartiers investis par le Foyer Laekenois.

Peu à peu, la soirée mettra en lumière un collectif transversal, en tenant compte de la spécificité de chaque site. Les différentes discussions et débats de cette soirée ont permis aux habitants, entre autre, de construire une perception de leurs environnements de vie, de prendre de la distance afin de nuancer certaines situations vécues. Sans pour autant l'éluder, remettre une problématique dans son contexte permet de prendre le recul nécessaire à sa compréhension.

Cette rencontre fut l'occasion de collecter des constats et de tenter, via des savoirs individuels, de comprendre des fonctionnements internes menant à des situations problématiques (voir « Outils »). En dédiant cet espace à la collecte d'éléments d'analyse et à la récolte d'histoires individuelles amenant parfois colères et frustrations, plusieurs propositions d'actions collectives sont nées. Un projet se dessine : se saisir du contexte du renouvellement du Conseil d'Administration de la SISP pour écrire une lettre d'interpellation collective et transversale. L'objectif fut donc de dégager des thématiques réunissant les constats et demandes des habitants. Plusieurs sujets semblent être considérés par toutes et tous comme primordiaux à aborder : la communication, la transparence, l'état du bâti, les ressources en personnel et la prise en charge des locataires présentant des troubles de santé mentale.

Création d'un collectif et rédaction commune

Le vendredi 13 septembre 2019 a lieu la deuxième Tertulia du PICOL. Cette rencontre fut l'occasion de présenter une première ébauche de lettre basée sur les discussions de la première Tertulia. Cette nouvelle étape dans le projet a permis de créer des discussions et débats autour des différentes propositions de rédaction de la lettre, permettant de passer des récits et plaintes individuelles à des demandes et revendications collectives. Cette étape permettra au collectif de locataires de hiérarchiser ensemble les propositions et thématiques phares, d'instituer la coopération en s'impliquant dans un projet commun.

Passage à l'interpellation

Le vendredi 4 octobre 2019 a lieu la première rencontre avec le directeur du Foyer Laekenois. Ce fut l'occasion pour les habitants de lui présenter les différents constats préalablement travaillés. Suite à cette présentation, une séance de questions-réponses individuelles et collectives fut organisée à la demande des habitants afin de pouvoir interroger le directeur sur des situations plus précises ayant trait à ces constats. En allant à la

rencontre des locataires et en écoutant et reconnaissant les revendications, les habitants prennent position face à l'autorité, définissant et identifiant petit à petit les rôles et compétences des acteurs en présence.

Évaluation, analyse et décryptage de la rencontre avec le directeur

Le samedi 19 octobre 2019 fut un moment de rencontre entre locataires. Cela a permis de rappeler la hiérarchie institutionnelle propre au secteur du logement social à Bruxelles afin d'appréhender les compétences de chaque niveau de pouvoir. Cette rencontre avait également pour but de revenir sur les réponses apportées par la direction lors de la rencontre précédente : quelles ont été les réponses apportées ? Quels sont les questionnements et interrogations qui persistent suite à la rencontre du 4 octobre ?

Durant l'évaluation avec les habitants de la rencontre du directeur, nous nous sommes répartis en carrefour. Pour chaque table, un panneau était disposé avec une retranscription des réponses du directeur du Foyer Laekenois et deux colonnes : « Estimez-vous que le directeur a répondu à votre question ? Oui – Non ? Pourquoi ? » « Que pourrait-on poser comme question lors de la rencontre avec le CA pour avoir plus d'informations ? ». Cela a permis d'analyser le discours du directeur, d'y poser un regard critique et de s'en servir comme un réel outil préparatoire à la rencontre du 7 décembre.

Un temps nécessaire a été pris afin de collecter les questionnements et débats sur le dispositif bien particulier qu'est le COCOLO (Conseil Consultatif des Locataires). Cette rencontre fut une étape centrale de la démarche. Elle a permis de déconstruire et d'analyser les rôles et fonctions de chacun, permettant d'affiner/rediriger l'interpellation. En identifiant le jeu dans lequel on joue, la possibilité d'y définir sa place est plus grande. Identifier les acteurs, leurs contraintes, leurs enjeux a permis de voir que les colères peuvent être partagées. Un locataire et un directeur peuvent partager certains constats et se sentir tout autant démunis face à des leviers d'actions semblant être lointains. En déconstruisant et en définissant les rôles et fonctions de chacun, en identifiant et en analysant le jeu dans lequel on se trouve, on augmente notre capacité à devenir acteur des rapports de force en présence. Comment définir sa place sans savoir dans quel jeu on joue ?

Organisation pratique et prise de responsabilité

Une réunion préparatoire fut organisée le mercredi 20 novembre afin d'élaborer concrètement la présentation devant le Conseil d'Administration du 7 décembre. Pour cela, les locataires ont défini collectivement le planning de la journée. Ils ont également co-construit le schéma de présentation orale de cette journée ainsi que défini et distribué les différentes tâches relatives à cette journée. Au vu de la présentation orale de cette rencontre, les habitants ont dû choisir entre eux des intervenants porte-parole.

Dernière répétition

Le vendredi 6 décembre, la veille de la présentation devant le nouveau Conseil d'Administration, les habitants intervenants se sont rassemblés afin de répéter une dernière fois, de partager leurs angoisses et de se rassurer mutuellement. Ce fut un moment de décompression permettant à chacun de se confier sur ses doutes et ses peurs.

Rencontre du 7 décembre avec la présidente du CA du Foyer, 2 autres administrateurs, le directeur et la gestionnaire du service social

La rencontre avec les membres du nouveau Conseil d'Administration du Foyer Laekenois, ainsi qu'avec la direction eut lieu le samedi 7 décembre. Cette rencontre fut l'aboutissement d'un long travail collectif et le début d'une démarche de long terme, démarche revendicative et citoyenne. Les locataires ont présenté la lettre préalablement travaillée aux membres du CA et à la direction. Cette après-midi fut le théâtre de beaucoup d'émotions, de partages, de frustrations et de victoires. En effet, durant cette rencontre, de nombreuses personnes extérieures à l'action étaient présentes pour assister à l'intervention des locataires. N'ayant pas suivi la démarche depuis le début, cette rencontre fut pour eux l'opportunité d'interpeller le directeur et le conseil d'administration sur des demandes individuelles et situations spécifiques. Ce moment de colère légitime fut perçu par les habitants garants de la démarche comme un « détournement », une non considération de tout le travail d'analyse

et de déconstruction exécuté en amont. De plus, ces altercations étaient comprises dans les problématiques plus globales exposées par les locataires, venant renforcer l'incompréhension de ces interpellations. Après un court moment de flottement et d'énervement général, poussant certaines personnes à se diriger vers la sortie, la tension est retombée, grâce en partie à l'intervention de la présidente du Conseil d'Administration expliquant le bien-fondé de cette démarche de long terme. Au terme de la présentation, plusieurs engagements de la part du Foyer Laekenois ont été pris :

- Améliorer la **communication** et le **suivi des dossiers individuels**.
- L'engagement de venir lors **d'une journée visite** sur chaque site, visite organisée par les locataires, afin que les habitants présentent et expliquent aux nouveaux administrateurs leur quartier.
- La tenue, **une fois par an, d'une journée** similaire à celle du 7 décembre afin d'assurer une continuité dans un changement systémique positif de la SISP.
- La tenue, **deux fois par an, d'une après-midi** rencontre au sein de chaque site permettant de communiquer sur des problématiques spécifiques aux différents quartiers.

Drink d'évaluation et de célébration de l'action

Suite aux nombreuses tensions lors de la rencontre du 7 décembre, il nous a semblé nécessaire de prévoir un moment pour que les frustrations s'expriment, mais aussi pour célébrer l'action, puisque la présidente, le directeur et le Conseil d'Administration se sont engagés sur les points soulevés par les habitants.

L'occasion (rare) aussi pour les travailleurs de partager leurs ressentis, leurs difficultés, leurs appréhensions. (cf évaluation)

- **Les outils**

Plusieurs outils ont été mobilisés pour construire cette action.

- *Cadavre exquis.*

Lors de la première Tertulia du 21 juin 2019, l'outil « cadavre exquis » a été utilisée pour mettre en lumière la transversalité des constats et des situations vécues. Pour cela, nous avons écrit trois différentes situations « types » sur des panneaux, situations croisées régulièrement par les travailleurs sociaux accompagnants des locataires du Foyer Laekenois (problème d'humidité, demande de mutation, ...). Ces panneaux tournaient de table en table, de site en site et étaient complétés à chaque arrêt par les habitants. Pour chaque situation, les participants de chaque table devaient noter ce qui, pour eux, menait à ce type de situation problématique en différenciant quelles étaient les causes externes et internes au fonctionnement du Foyer Laekenois. L'idée était de ne pas découvrir les écrits des autres tables avant la fin de la séance. Une fois que chaque situation a pu être traitée par toutes les tables, une mise en commun a été effectuée.

- *PowerPoint*

Afin d'expliquer l'organigramme du Foyer Laekenois et la composition du Conseil d'Administration.

- *Brainstorming*

En plénière, résolution créative et collective de problème.

- *Vote à main levée*

- *Carrefours*

Organisation de sous-groupes de discussion avec un animateur et un rapporteur pour chaque groupe. L'idée étant d'alimenter un débat en sous-groupes, prendre note des différentes discussions pour ensuite mettre en commun en collectif.

- *Évaluation en panneau*

- **Partenariats**

- PCS Quartier Nord

- Maison de quartier Mellery

- Bravvo asbl

- Cité Modèle asbl

- **Effets de l'action**

- Des réflexes se sont développés au fur et à mesure des rencontres avec les locataires. Après le nécessaire temps d'écoute des problèmes : identification des causes possibles et de celles qui méritent une action prioritaire, faire des propositions, envisager une stratégie d'interpellation, renvoyer à la démarche collective des différents sites.

- La prise de conscience des enjeux politiques du logement social s'est accrue. Avec de nombreuses interrogations : quelles sont les compétences et motivations des administrateurs ? Cette politisation est-elle à l'avantage des locataires ? Pourquoi autant de changements de direction / conseil d'administration ?

- Cependant l'isolement et le sentiment d'impuissance restent grands. Les moments de rencontres avec les locataires d'autres sites ont été vécus comme la perspective d'être entendu (un espoir ?). En tout cas, une attente s'est installée : la question « quand est la prochaine

réunion ? » revenait souvent. Sentiment du groupe de prendre du pouvoir (par la démarche d'interpellation collective aux locataires de plusieurs sites).

- De la part des travailleurs : apprendre et se permettre de dire, de partager avec les habitants impliqués, les frustrations, les difficultés, les ressentis, les risques pris et les appréhensions.
- L'action a permis d'obtenir l'engagement du CA sur 3 points : des visites par sites vont être organisées, l'amélioration du suivi individuel, le suivi général de l'action lors de réunion annuelle avec l'ensemble des locataires (sur le modèle de la rencontre du 7/12/2019).
- Cette action, n'étant qu'à ses débuts, a permis aux habitants d'être des citoyens à part entière, de revendiquer leur droit et leur légitimité à être des locataires politiques, créateurs et revendicateurs.

- **Perspectives et difficultés**

- Conscience que les leviers notamment financiers sont limités, et qu'il existe certainement une inertie dans ce type de grande administration et dans la politique du logement en général.
- Une attention particulière sera mise sur le type de participation qui sera proposé par les habitants et actés par les administrateurs de la SISP.
- Dans les prochaines rencontres, nous creuserons les enjeux politiques : origines de la politisation des sociétés de logement social, répercussions, compétences des administrateurs... Et envisagerons éventuellement une action d'interpellation des partis politiques et/ou au niveau régional (compétent en matière de logement social).
- Développement et pérennisation de l'action du PICOL au quartier du Mellery.

- Un article sur cette action nous a été demandé pour présenter une action concrète menée par des personnes souvent délégitimées pour améliorer collectivement leurs conditions de vie (à paraître dans le journal *Bruxelles en Mouvement* d'IEB), avec la possibilité que cet article inspire d'autres collectifs.

Activité N°3
Modèle Ta Cité
Activité régulière
Nombre de participants : de 5 à 40 participants
Heures : 48h00
Localité : Laeken
Animation et coordination : PICOL asbl, BRAVVO asbl, Cité Modèle asbl
Traces : PV des réunions, Flyers d'évènement, Photos.

| Dates | Horaires | Nb part. | Objet / Contenu |
|----------|-------------------------------------|----------|--|
| 08/01/19 | 14h00-16h30 (2h30) | 7 | Comité de délégués. Préparation des élections de l'immeuble 6. |
| 15/01/19 | 14h30-17h30 (non comptabilisées) | 6 | Réunion avec les partenaires. Partage de constats et de propositions de pistes d'actions concrètes par rapport aux publics jeunes et parents sur le site Cité Modèle. |
| 08/02/19 | 9h30-12h00 (non comptabilisées) | 9 | Réunion avec les partenaires. Espaces blocus + rencontre service du Foyer Laekenois. |
| 07/03/19 | 15h00-17h00 (2h00) | 11 | Comité de délégués. Préparation de la campagne. Photos des candidats. |

| | | | |
|----------|------------------------------------|----|---|
| 20/03/19 | 14h00-15h30 (1h30) | 16 | Rencontre Foyer Laekenois / Four à pain. Demande par les habitants des autorisations auprès du directeur et du service technique afin de construire le Four à Pain sur le site Cité Modèle. |
| 21/03/19 | 15h00-18h00 (3h00) | 6 | Comité de délégués. Suite de l'élection immeuble 6. Bureau de vote. |
| 02/04/19 | 14h00-16h00 (2h00) | 7 | Comité de délégués. Évaluation de l'élection immeuble 6 et projection d'un nouvel immeuble. |
| 05/04/19 | 9h30-12h30 (non comptabilisées) | 30 | Rencontre des différents acteurs sociaux du site Cité Modèle. Valoriser le travail de réseau et l'échange de pratiques et d'expertises professionnelles. |
| 26/04/19 | 18h00-21h30 (3h30) | 35 | Soirée plénière Modèle Ta Cité. Qui est le Foyer Laekenois ? Entre imaginaire et réalité, déconstruction et identification des acteurs et services du Foyer Laekenois. |
| 03/05/19 | 10h00-12h30 (2h30) | 4 | Réunion délégués du bloc 2. Initiative en vue du déménagement. Brainstorming sur « Comment faciliter la vie des locataires devant déménager du bloc 2 ? ». Idée de brocante. Réflexion collective sur comment l'organiser et qui devons-nous interpeller ? |
| 08/05/19 | 13h30-14h30 (1h00) | 4 | Préparation de la rencontre avec le directeur du Foyer Laekenois au sujet de l'initiative de brocante. Construction d'un argumentaire. |

| | | | |
|----------|-----------------------|----|--|
| 08/05/19 | 14h30-16h30 (2h00) | 2 | Rencontre entre les délégués et le directeur du Foyer Laekenois concernant la brocante « appartement » (voir plus bas). Explication du projet et demande d'autorisation. |
| 21/05/19 | 9h30-12h00 (2h30) | 4 | Rendez-vous préparatoire de la brocante « appartement ». Organisation pratique du déroulement de l'événement. |
| 04/06/19 | 13h00-15h00 (2h00) | 20 | Réunion avec le collectif «Four à Pain». Relance du projet et état des lieux des différentes étapes restantes. Réponse à l'appel à projet « Changer d'air ». |
| 07/06/19 | 10h00-18h00 (2h00) | 7 | Permanence brocante de l'immeuble 2. Présence d'un stand d'accueil et de vente dans le hall de l'immeuble 2, tenu par les délégués de l'immeuble. Mise en place du stand, discussion avec les locataires et évaluation de fin de journée. |
| 28/06/19 | 18h00-21h00 (3h00) | 6 | Soirée plénière Modèle Ta Cité. Suite de l'analyse « Qui est le Foyer Laekenois? ». Animation sous forme de JENGA : rôle et fonction de la direction et du conseil d'administration. Observation et discussion autour de la charte morale du Foyer Laekenois. |
| 09/09/19 | 14h00-17h00 (3h00) | 7 | Réunion Comités de délégués. Tour de table sur la conception de leurs rôles et leurs fonctions dans le projet Comité de Délégués de la Cité Modèle. Préparation de la présentation devant le collectif Modèle Ta Cité. |
| 11/09/19 | 13h00-15h00 (2h00) | 25 | Rendez-vous du collectif Modèle Ta Cité et Comités de délégués. Explication par délégués de leurs rôles ainsi que du projet Comité de délégués aux membres de Modèle Ta Cité. |

| | | | |
|----------|-----------------------|----|--|
| 07/10/19 | 8h00-9h30 (1h30) | 2 | Préparation des délégués du bloc 2 de la rencontre avec le directeur du Foyer Laekenois. Porte-parole d'une demande collective afin d'améliorer la vie dans leur immeuble. |
| 07/10/19 | 9h30-11h00 (1h30) | 2 | Rendez-vous avec le directeur du Foyer Laekenois. Rencontre avec les délégués de l'immeuble 2 afin de résoudre des problèmes collectifs. |
| 09/10/19 | 13h00-15h00 (2h00) | 6 | Appel à candidats dans le cadre du Comité de Délégués, immeuble 10. Permanence en bas de l'immeuble. |
| 15/10/19 | 15h00-17h30 (2h30) | 7 | Appel à candidats dans le cadre du Comité de Délégués, immeuble 10. Permanence en bas de l'immeuble. |
| 16/10/19 | 14h00-16h00 (2h00) | 12 | Réunion du comité Four à pain. Rencontre avec un architecte ayant de l'expérience dans la construction de Four à pain de quartier. Listing des différentes étapes restantes à réaliser. |
| 30/10/19 | 15h00-17h00 (2h00) | 6 | Élections du délégué de l'immeuble 10. Permanence et porte à porte dans le cadre du projet Comité de Délégués. |
| 02/12/19 | 18h00-20h00 (2h00) | 10 | Soirée d'investiture du nouveau délégué de l'immeuble 10 au Centre Culturel Cité Culture. Moment de rencontre et d'explication du rôle des délégués. |

- **Contexte**

Comme expliqué dans le rapport 2018, l'action du PICOL à la Cité Modèle trouve sa genèse en 2016 dans un constat : celui de la méconnaissance et du peu d'intérêt des habitants en ce qui concerne les enjeux et l'avancement du futur projet Néo. Dans ce cadre, les interviews des habitants réalisées par Bruxelles Nous Appartient (BNA) vont rassembler un groupe d'habitants - de générations et cultures différentes - qui a échangé sur plusieurs thématiques concernant leur lieu de vie, les rapports jeunes-adultes et seniors, les enfants dans la cité, la propreté, l'activité de la cité, le logement.... Cette expérience va donner naissance à l'idée d'organiser une journée « Festival » permettant aux habitants de la Cité Modèle de s'exprimer sur leur environnement. Pour aboutir à cette journée, trois soirées s'inspirant du concept de la Tertulia du PICOL ont été proposées. Un moment de rencontre pendant lequel on discute et on débat : ce sont les débuts du collectif « Modèle Ta Cité ».

Une fois le festival passé, les habitants ont exprimé le souhait de poursuivre les rencontres. Plusieurs pistes d'action sont sorties de ces échanges, parmi lesquelles l'idée de construire un four à pain sur le site de Cité Modèle. Ces pistes avaient pour objectif d'assurer le réseau de solidarité du groupe, sa visibilité dans la cité et l'envie de réfléchir et d'agir pour le quartier.

Le projet Four à pain fut donc lancé et a fait passer le collectif par des étapes organisationnelles et réflexives créant petit à petit un comité solidaire et organisé.

Ces moments de rencontres, de discussions et de débats, que l'on appellera les soirées plénières Modèle Ta Cité, ont également mis en lumière les problématiques liées aux logements des habitants du site Cité Modèle, au fait d'être locataire du Foyer Laekenois, de ne pas toujours être entendus ni représentés. De ces constats et du travail amorcé pendant les soirées Modèle Ta Cité est né le projet de création d'un comité de délégués en 2018. Ce comité de délégués sera composé d'habitants représentant leur immeuble devant le Foyer Laekenois. Ils seront les porte-voix de demandes et propositions collectives. Le projet est lancé et le comité se construit doucement (rassemblant actuellement 4 représentants d'immeuble).

Le site Cité Modèle étant spécifique par son lien direct avec la SISP Foyer Laekenois, les différents projets développés par les habitants (et accompagnés par l'asbl PICOL) auront tous en commun cette nécessité de comprendre, d'analyser et de déconstruire leurs rapports au Foyer Laekenois. Les habitants se questionneront donc sur qui est le Foyer Laekenois ? Comment l'interpeller pour obtenir ce que l'on souhaite ? Quelles sont les bonnes stratégies à adopter ?

L'année 2019 sera également rythmée par la rénovation et donc le déménagement du bloc 2. Un projet de brocante « appartement » y sera développé par les délégués.

- **Description du public**

Le public de cette action se compose de 6 à 40 habitants. Leurs âges varient de 20 à 65 ans. Elles/ils sont tou.te.s locataires du Foyer Laekenois et vivent sur le site Cité Modèle, d'origines diverses.

Attentes et besoins

- Comprendre le fonctionnement du Foyer Laekenois.
- Améliorer leur lieu de vie (tant leur logement que les espaces communs).
- Une observation importante est que la majorité des personnes composant cette action n'ont pas de travail rémunéré, donc pas une place valorisée par le travail et un sentiment de moindre légitimité. Le fait de s'investir dans un collectif et d'être reconnu permet de se (re)valoriser socialement. Ils viennent donc en partie chercher, à travers les réunions, une utilité, un rôle, une place sociale, une autre définition d'eux-mêmes. La conséquence peut être, parfois, des égos difficiles à gérer car il peut y avoir surinvestissement de leurs rôles.

- **Objectifs**

La finalité

Que les habitants s'impliquent et prennent une part active à la vie, à la gestion et l'amélioration de leur lieu de vie, dans la revendication de leurs droits (logement, vie digne, égalité, ...). Qu'ils s'engagent dans l'invention de nouvelles pratiques.

Les objectifs généraux

- Développer une capacité d'analyse critique des réalités sociales et locales.
- Soutenir et accompagner les actions citoyennes porteuses du sens de l'intérêt général et du bien commun.
- Se positionner en interlocuteur privilégié du dialogue avec le Foyer Laekenois.
- Prise de conscience de sa capacité d'agir.

Les objectifs opérationnels

- Informer sur les droits et les devoirs
- Comprendre les enjeux et les positions, intérêts et stratégies des acteurs (fonctionnement du Foyer Laekenois,
- Définir les processus d'action (constituer un collectif en définissant les étapes, le rôle, le sens pour créer le comité de quartier, récolter les constats pour interpeller le directeur du Foyer Laekenois...) pour pouvoir contester et revendiquer ses droits
- Créer un groupe pour constituer un comité de quartier
- Réfléchir et mettre en place (élections) un système de représentants d'immeubles pouvant porter des revendications collectives

- Faire l'apprentissage du fonctionnement de la démocratie dans un groupe

- **Processus**

Soirée Modèle Ta Cité : Qui est le Foyer Laekenois ?

L'année 2019 est la suite logique du travail amorcé en 2018, c'est-à-dire un travail de compréhension sur *Qui est le Foyer Laekenois ?*, questionnement ayant d'ailleurs construit l'action Foyer Laekenois (voir activité n°2).

Durant la soirée plénière du 26 avril, nous avons travaillé sur les représentations des habitants par rapport au Foyer Laekenois. L'objectif étant d'observer et d'analyser le rôle de chacun afin d'interpeller au mieux les bonnes personnes, d'identifier dans quel « jeu » l'on se trouve. Ce n'est qu'en déconstruisant son environnement social, les institutions le composant et les rapports de pouvoir qui le régissent que nous pouvons y définir notre place. Au niveau de l'animation, nous nous sommes répartis en deux groupes autour de feuilles blanches, le but étant de dessiner notre représentation du Foyer Laekenois. Un des groupes avait représenté un château hanté, avec différentes pièces illustrant différents services de la SISF, différentes personnes du service posant plus de problèmes que d'autres... Grâce à la mise en commun de leurs représentations au sein de la même table et entre les deux groupes, le collectif a pu mettre en avant certains constats communs (le fait que des employés étaient très problématiques dans la gestion des appels, dans la façon de communiquer, ...). Cela a permis de créer un récit collectif subjectif, une base sur laquelle le travail de déconstruction pouvait avoir lieu. Une fois la soirée terminée, les habitants avaient pour mission de rechercher des informations sur le Conseil d'Administration du Foyer Laekenois ainsi que sur sa direction.

Lors de cette rencontre, il y a eu une altercation entre deux habitants à propos de certains passe-droits qu'une habitante aurait eu dans l'attribution de son logement. Nous avons réussi à désamorcer ce conflit en ré-insistant sur le caractère collectif du travail que nous faisons lors de ces

soirées. C'est tout le défi des soirées plénières, et du travail socio-culturel en général : fédérer sans occulter, faire du collectif tout en travaillant avec des individualités distinctes.

Lors de la soirée du 28 juin, nous avons poursuivi le travail d'analyse de la composition du Foyer Laekenois en nous penchant sur la structure et les compétences du Conseil d'Administration et du pouvoir exécutif. Pour cela, nous avons utilisé un JENGA où sur chaque bloc était notée une compétence, le but étant de faire deux tours (CA, exécutif) avec les bons blocs « compétences ». L'exercice a montré la méconnaissance des pouvoirs et compétences internes de la SISP.

Comité de délégués : Qui nous représente ?

Le projet Comité de délégués de la Cité Modèle, démarré en 2018, a pour objectif la création d'un comité d'habitants représentant chaque immeuble du site Cité Modèle. L'objectif est de faciliter la communication entre le Foyer Laekenois et les locataires. Il s'agit également de reconnaître le rôle et l'expression des locataires du Foyer Laekenois, devenant des partenaires, des interlocuteurs légitimes de la SISP. Par cette action, les locataires délégués portent la voix de leur immeuble. La démarche se veut la plus démocratique et horizontale possible avec, pour chaque immeuble, deux étapes clefs : l'appel à candidats et l'élection. Ces étapes ont été définies et voulues *par et pour* les habitants. Ils sont les garants de leur bonne conduite (voir rapport 2018).

Cette action Comité de Délégués est directement en lien avec les questionnements des soirées plénières.

- Qui est le Foyer Laekenois ?
- Qui prend les décisions ?
- A qui s'adresser ?

- Quelles sont les stratégies pour être entendu ?
- Quel est le rôle des différents acteurs du Foyer Laekenois ?

...

Durant l'année 2019, ce sont les immeubles 6, 7 et 10 qui ont élu leurs représentants.

La première étape est celle de l'appel à candidat. Les habitants occupent l'espace de l'entrée de l'immeuble, sous forme de permanence. Le but est d'interpeller les locataires de l'immeuble afin de leur expliquer le projet Comité de Délégué et de leur proposer de postuler comme délégué de leur immeuble. Durant les deux expériences de permanence, de nombreuses personnes se sont intéressées au projet et se sont jointes à la permanence. Cela a permis de lancer des conversations informelles sur des problèmes collectifs relatifs à l'immeuble, sur des propositions positives (hangar à vélo, ...) et de tisser des liens entre locataires qui ne se connaissaient pas auparavant. Il y aura à chaque fois deux permanences à des heures de la journée différentes afin de pouvoir toucher un maximum d'habitants.

Une fois l'appel à candidat fini, nous avons pris rendez-vous avec les postulants en vue de construire leur affiche d'élection, affiche allant être placardée dans leur hall d'entrée. Il s'agit donc de prendre une photo de chaque candidat et de trouver un slogan. Alors que d'autres affiches sont souvent arrachées, celles-ci sont restées en place dans le hall jusqu'à la fin des élections. Une date est définie avec les candidats et une autre permanence est prévue afin de procéder au vote. Ces permanences ont été accompagnées de porte à porte, les habitants voulant s'assurer que tous les locataires aient l'occasion de voter.

Brocante de l'immeuble 2

L'année 2019 fut marquée par la restauration de l'immeuble 2 et donc le déménagement de tous ses locataires.

Dans ce contexte, les délégués du bloc 2 ont pris l'initiative d'organiser une brocante dans l'immeuble. Le but étant solidaire : soulager les personnes âgées ne pouvant pas porter leurs meubles dans l'autre immeuble et permettre aux personnes n'ayant pas particulièrement les moyens de louer un monte-charge de pouvoir vendre les meubles qu'ils ne désiraient plus. Les représentants du bloc 2 ont donc proposé à la direction du Foyer Laekenois d'organiser une brocante au sein de l'immeuble, permettant aux locataires de faciliter leur déménagement. Les délégués ont donc du préparer la rencontre face au directeur, créer un argumentaire, anticiper les réactions et organiser leur discours. Ils ont finalement été très bien reçus par le directeur qui a vu le projet comme un réel « coup de pouce » à la situation.

Les délégués s'inscrivent pleinement dans leurs rôles de représentants de l'immeuble et même au-delà, ils sont des forces de proposition positive. Ils ont usé de créativité afin de trouver une solution à un problème concret.

Four à pain

La construction d'un four à pain est un point de départ important dans l'analyse institutionnelle du Foyer Laekenois et dans la mise en place d'un dialogue permettant de faire valoir une initiative citoyenne. Ce projet continue à se concrétiser.

Les habitants ont pu rencontrer le directeur du Foyer Laekenois ainsi que le service technique afin de leur proposer le projet et avoir les autorisations permettant sa concrétisation. Cette étape était très importante pour les habitants. Ils ont dû présenter, proposer et défendre leur projet face à la direction.

Une autre étape importante a été franchie durant l'année 2019 : la recherche de subside. Nous avons pu préparer la réponse à l'appel à subside avec les habitants, ce qui a impliqué une budgétisation du projet (déjà amorcée en 2018 avec un architecte).

Une nouvelle rencontre avec l'architecte du projet, a permis aux habitants de faire le point sur le projet, de hiérarchiser les tâches restantes et de se répartir les différentes responsabilités.

Espace blocus

Suite à la rencontre avec les partenaires sociaux de la Cité Modèle (15 janvier 2019), nous avons pu entendre que dans différents quartiers était organisé un espace blocus tenu par le CPAS. La Cité Modèle étant pauvre en espace de travail, et les logements étant souvent trop petits pour accueillir un espace dédié à la scolarité, nous avons mis en lien les acteurs responsables de ce projet au CPAS et le directeur du Foyer Laekenois. Après quelques prises de contact, un espace blocus a vu le jour dans le local 15. Il y avait à disposition dans le local des ordinateurs, des surveillants et accueillants ainsi que du café et des biscuits.

- **Les outils**

- *Dessin subjectif*

Feuille A3 sur laquelle les habitants « déposent » leurs représentations du Foyer Laekenois. L'idée étant de symboliser, par la libre expression, le sujet débattu. Par après, mise en commun des différentes interprétations dessinées.

- *DIXIT*

Jeu de cartes illustrées. Sur chaque carte se trouve un dessin. Les habitants prennent la carte qui correspond le mieux à leur ressenti. Une fois choisie, ils expliquent pourquoi ce choix.

- *JENGA*

Sur chaque plot du JENGA est noté un mot. L'idée est de reconstruire une tour avec les bons mots.

- *Vote*

Méthode permettant à un groupe une prise de décision commune.

- *Permanence*

Présence physique de temps long à un endroit permettant de croiser un maximum d'habitants.

- *Brainstorming*

En plénière, résolution créative et collective de problème.

- **Partenariats**

- BRAVVO asbl

- Cité Modèle asbl

- **Effets de l'action**

- En ce qui concerne la brocante, cela a permis à de nombreux habitants de trouver une solution à des situations (très) problématiques. Les délégués ont pu avoir un rendez-vous avec le directeur non pas en tant que locataires mais bien en tant que délégués de l'immeuble 2. Leur statut de représentants a donc été reconnu.

- Pour les élections des délégués de l'immeuble 6, 7 et 10 : les habitants (tant les nouveaux délégués, que l'ensemble des candidats, que toutes les personnes s'étant engagées dans la démarche) s'impliquent dans un projet commun et y prennent une part active. Les habitants écoutent, proposent, argumentent, débattent, valident la décision, ...
- Les locataires comprennent les enjeux et positions, intérêts et stratégies des acteurs et prennent position face à l'autorité.
- Les habitants sortent de la plainte, demandent, proposent et revendiquent.
- Ils possèdent les moyens de contester.

- **Perspectives et difficultés**

- *Four à pain*

Beaucoup d'étapes ont été franchies : la création d'un collectif, l'organisation du Four à Pain, les autorisations du Foyer Laekenois, des pompiers, la rencontre avec l'architecte, les plans du Four ont été réalisés et une demande de subside a été remplie. Les projections pour l'année 2020 sont la perception des subsides, le recyclage de certains éléments de construction du four (briques) et la construction du four.

- *Comité de délégués*

Planification d'une journée d'élection au sein de la Cité. Le but étant de faire participer plusieurs immeubles en même temps, toujours en s'assurant de la bonne conduite démocratique des élections. Une fois ces journées passées et les délégués de différents immeubles désignés, rencontre avec le directeur du Foyer Laekenois afin de légitimer, de reconnaître le comité de délégués.

- *Modèle Ta Cité*

Suite de la réflexion « Comment mieux vivre cette cité » en plénière. Poursuite de la compréhension de la structure du Foyer Laekenois et de l'identification des forces en présence. Cela en parallèle avec l'action n°2 « Action Foyer Laekenois ». Dans le cadre de cette action transversale, une visite pour les membres du Conseil d'Administration va être organisée par les habitants du collectif dans leur quartier.

- *Ouverture*

L'envie, pour l'année 2020, est également de laisser un « espace » libre, propice à l'éclosion de nouveaux projets : ne pas « surinvestir » les projets déjà existants afin de permettre aux habitants de se projeter dans d'autres actions.

Activité N°4
Atelier Numérique
Activité régulière
Nombre de participants : entre 3 et 7
Heures : 45h00
Localité : Laeken
Animation et coordination : PICOL asbl
Traces : PV habitants, note « Semaine Numérique », texte des habitantes, outils pédagogiques, PV rencontre avec acteurs numériques

| Dates | Horaires | Nb part. | Objet / Contenu |
|--------------|------------------------------------|-----------------|---|
| 30/04/19 | 9h30-11h30 (non comptabilisées) | 2 | Rendez-vous avec BRUREC. Rencontre de l'entreprise sociale, de leurs actions ainsi que du parc informatique. |
| 04/06/19 | 9h30-11h30 (non comptabilisées) | 1-5 | Informaticien public. Permanence informatique individuelle et diagnostic local des éventuels besoins et carences numériques du quartier. |
| 18/06/19 | 9h30-11h30 (non comptabilisées) | 1-5 | Informaticien public. Permanence informatique individuelle et diagnostic local des éventuels besoins et carences numériques du quartier. |
| 25/06/19 | 9h30-11h30 (non comptabilisées) | 1-5 | Informaticien public. Permanence informatique individuelle et diagnostic local des éventuels besoins et carences numériques du quartier. |

| | | | |
|----------|------------------------------------|-----|---|
| 02/07/19 | 9h30-11h30 (non comptabilisées) | 1-5 | Informaticien public. Permanence informatique individuelle et diagnostic local des éventuels besoins et carences numériques du quartier. |
| 09/07/19 | 9h30-11h30 (non comptabilisées) | 1-5 | Informaticien public. Permanence informatique individuelle et diagnostic local des éventuels besoins et carences numériques du quartier. |
| 16/07/19 | 9h30-11h30 (non comptabilisées) | 1-5 | Informaticien public. Permanence informatique individuelle et diagnostic local des éventuels besoins et carences numériques du quartier. |
| 23/07/19 | 9h30-11h30 (non comptabilisées) | 1-5 | Informaticien public. Permanence informatique individuelle et diagnostic local des éventuels besoins et carences numériques du quartier. |
| 06/08/19 | 9h30-11h30 (non comptabilisées) | 1-5 | Informaticien public. Permanence informatique individuelle et diagnostic local des éventuels besoins et carences numériques du quartier. |
| 13/08/19 | 9h30-11h30 (non comptabilisées) | 1-5 | Informaticien public. Permanence informatique individuelle et diagnostic local des éventuels besoins et carences numériques du quartier. |
| 20/08/19 | 9h30-11h30 (non comptabilisées) | 1-5 | Informaticien public. Permanence informatique individuelle et diagnostic local des éventuels besoins et carences numériques du quartier. |

| | | | |
|----------|-------------------------------------|-----|--|
| 27/08/19 | 9h30-11h30 (non comptabilisées) | 1-5 | Informaticien public. Permanence informatique individuelle et diagnostic local des éventuels besoins et carences numérique du quartier. |
| 14/08/19 | 15h30-17h30 (non comptabilisées) | 2 | Rendez-vous à l'ARC asbl. Partage de pratique sur le fonctionnement de leur atelier numérique et la gestion de leur Espace Public Numérique |
| 19/08/19 | 14h00-17h00 (non comptabilisées) | 2 | Rendez-vous avec l'ARC asbl au PCS Léopold. Suite du partage de pratique et d'expérience. |
| 27/08/19 | 9h00-12h00 (3h00) | 3 | Atelier Numérique. Introduction à l'atelier numérique. Rencontre du groupe et mise en commun de ce qu'elles recherchent en venant dans ce lieu. Les attentes et besoins sont débattus entre les participantes. |
| 06/09/19 | 14h00-17h00 (3h00) | 5 | Atelier Numérique. Organisation pratique de l'atelier (horaire, lieu, ...) et brainstorming autour de l'utilisation du numérique : « Quelle est notre utilisation du smartphone et de l'ordinateur ? ». Exercice collectif autour de l'utilisation des services numériques. |
| 10/09/19 | 9h00-12h00 (3h00) | 5 | Atelier Numérique. Le jeu des définitions. Confronter les connaissances informelles aux savoirs théoriques et déconstruire des présupposés. Le groupe se réapproprie les mots. |
| 17/09/19 | 9h00-12h00 (3h00) | 6 | Atelier Numérique. Ligne du temps numérique : « Quelles ont été les étapes marquantes de l'évolution de l'informatique ? ». Partage de vécu autour de la montée en puissance du numérique, de son impact dans nos vies. « De l'ordinateur à internet » : par où passe-t-on de l'allumage de l'ordinateur à la vidéo que l'on regarde ? |

| | | | |
|----------|-----------------------|---|---|
| 23/09/19 | 9h00-12h00 (3h00) | 5 | Atelier Numérique. Les boites aux lettres électroniques. Tour d'horizon des boites aux lettres populaires ET moins populaires. Explication des différents types de courriers indésirables, « Comment les repérer et se prémunir d'arnaques ? » |
| 11/10/19 | 9h00-12h00 (3h00) | 6 | Atelier Numérique. Création collective d'une adresse mail. Analyse des étapes nécessaires afin de créer une nouvelle boîte mail. « Comment utilisez-vous votre adresse mail ? ». Analyse collective des différentes rubriques d'une boîte mail (boîte de réception, spam, envoi, ...). |
| 18/10/19 | 13h00-16h00 (3h00) | 7 | Atelier Numérique. « Le Big Data, c'est quoi ? ». Recherche d'informations sur les ordinateurs. Mise en commun des recherches effectuées. « Quelques chiffres pour penser ». |
| 22/10/19 | 13h00-16h00 (3h00) | 5 | Atelier Numérique. Suite des débats sur le Big Data. Visionnage en groupe du documentaire « Big data : données, données, donnez-moi » de la chaîne Data Gueule. Débriefing et mise en lumière des informations marquantes pour le collectif. |
| 12/11/19 | 13h00-16h00 (3h00) | 6 | Atelier Numérique. Le paiement en ligne, introduction. « Comment payez-vous vos factures ? », discussion autour du numérique à la banque. Plénière autour de la question de la numérisation des comptes bancaires et de la présence humaine dans les banques. |
| 20/11/19 | 13h00-16h00 (3h00) | 6 | Atelier Numérique. Suite de la thématique « paiement en ligne ». « Quelles sont les points positifs et les points négatifs du paiement en ligne, les dangers et les bénéfices ? » Débat en plénière. |
| 27/11/19 | 9h00-12h00 (3h00) | 5 | Atelier Numérique. Travail collectif rédactionnel sur un logiciel de traitement de texte. Introduction à Libre Office et donc, par extension, au programme libre de droit. |

| | | | |
|----------|----------------------|---|--|
| 03/12/19 | 9h00-12h00 (3h00) | 4 | Atelier Numérique. Suite traitement de texte. Compréhension de l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte. Initiation à son utilisation. Examen des fonctions du programme. |
| 10/12/19 | 9h00-12h00 (3h00) | 5 | Atelier Numérique. Suite de la compréhension de l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte. Débat et discussion sur le projet « Librécriture » et l'idée d'ouvrage collectif. |
| 17/12/19 | 9h00-12h00 (3h00) | 7 | Atelier Numérique. « Comment ordonner son bureau numérique ? ». Création de dossier et introduction à l'arborescence numérique. |
| 31/12/19 | 9h00-12h00 (3h00) | 7 | Atelier Numérique. Suite. « Comment ordonner son bureau numérique ? ». Création de dossier et introduction à l'arborescence numérique. |

- **Contexte**

Les inégalités dans l'accès et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), nommées fracture numérique, est un phénomène de plus en plus visible dans notre société. Son impact sur les parties de la population les plus fragilisées se renforce au plus la numérisation de la société, de ses institutions et des différents services qui en dépendent, avancent. L'asbl PICOL, accompagnant et agissant avec les catégories de population les plus fragilisées, s'est naturellement vu confrontée à ces inégalités numériques lors de différentes rencontres et conversations avec les habitants. De là est née en 2019 l'Atelier Numérique, participant au travail de l'association de lutte contre l'exclusion.

Avec les obligations de plus en plus fortes d'utiliser l'informatique avec les écoles, les banques, les administrations, la fracture numérique prend diverses formes pour nos publics : des retards dans le transfert des documents, des retards de paiements, des difficultés à suivre la scolarité de leurs enfants...

A l'origine, le PICOL a initié une permanence informatique individuelle (sous la forme d'un « informaticien public ») suite à de nombreuses demandes de soutien numérique. Cette informaticien public avait un double objectif : créer un espace d'aide permettant aux habitants de venir poser tout type de question en rapport avec le numérique ET permettre de dresser un état des lieux numérique du quartier, de se rendre compte des demandes et manquements à ce sujet afin d'éventuellement transformer cette permanence en un groupe de travail de long terme.

Après un mois de permanence, de nombreuses personnes se sont présentées à l'informaticien public avec des demandes diverses. Cela pouvait être la rédaction d'un mail, le changement d'une carte SIM dans son smartphone, des virus sur son ordinateur, faire des virements bancaires, utiliser simplement une souris d'ordinateur, ... Les profils des personnes venant demander de l'aide étaient assez hétéroclite. Excepté les jeunes, il y eut des personnes âgées, des hommes, des femmes, d'origines multiples.

La demande était donc bien réelle. Un petit groupe de femmes s'est vite formé et le travail en atelier a commencé. L'atelier numérique se tient tous les mardis matins, de 10h00 à 12h00. Il y a cependant toujours une permanence informatique de 9h00 à 10h00 le même mardi afin de « déposer » des demandes et questions individuelles.

- **Description du public**

L'atelier numérique est un espace regroupant une dizaine de femmes du quartier Square Prince Léopold. Ces femmes ont entre 40 et 60 ans. Elles sont d'origines diverses : Maroc, Chili, Uruguay, France, Belgique, ...

Attentes et besoins

- Avoir accès aux infrastructures et équipements numériques et au réseau internet.
- Développer leurs capacités d'utilisation de l'outil numérique (smartphone, ordinateur, tablette).
- Avoir une aide pratique sur un problème précis ayant un impact direct sur leur situation (facture, mail, ...).
- Faire partie d'un groupe solidaire d'entraide numérique.
- Partager leurs soucis, problèmes permettant ainsi de ne plus se sentir seules face à d'éventuelles incompréhensions.
- Analyser, déconstruire et critiquer la place du numérique au sein de notre société.

- **Objectifs**

La finalité

Remédier aux inégalités d'accès et d'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'origine de la fracture numérique, dans le but de lutter contre les inégalités sociales qui en résultent.

Les objectifs généraux

- Concevoir une société numérique ouverte à l'épanouissement et au développement de chacun.
- (Ré)Appropriation et (ré) adaptation de l'outil numérique aux besoins sociaux, éthiques, culturels et économiques des citoyens.
- Développer chez les habitants des capacités d'analyse critique des réalités sociales.
- Se questionner sur la protection des données, sur les dérives (commerciales, sécuritaires...), et sur nos dépendances au numérique
- Questionner la présence des géants du numérique (GAFAM)
- Viser à acquérir des compétences numériques spécifiques.
- Analyse et compréhension des enjeux économique et politique du numérique.
- Faciliter l'expression des participantes.

Les objectifs opérationnels

- Développer les compétences techniques informatiques des participantes.
- Participer collectivement à la rédaction d'un livre écrit sur programme.
- Partager des outils traitant des enjeux économique et politique du numérique.
- Augmenter leur autonomie informatique en s'exerçant collectivement (envoi de mails, ...).
- Création d'un collectif solidaire d'entraide et de débat.
- Informer sur les droits et les devoirs

- **Processus**

L'atelier est toujours construit en fonction des envies, demandes et questionnements du groupe. Il est animé par un travailleur du PICOL mais le contenu et la direction sont définis par les femmes du groupe.

L'atelier se déroule toujours selon la même structure. Il se sépare en trois grandes parties :

« Votre semaine numérique »

L'introduction de l'atelier se fait toujours par un tour de table de Semaine numérique. L'occasion pour chacune de partager ce qui lui est arrivé depuis le dernier atelier en ce qui concerne le numérique. Cela peut être une question sur l'utilisation de l'outil numérique, une information captée dans les médias, une envie d'apprendre quelque chose de spécifique, une anecdote, ...

L'animateur prend note des témoignages durant le tour de table.

Cette étape permet de mettre en lumière des thématiques/débats et, par extension, d'incorporer les envies ou débats dans les prochains ateliers.

Une fois cette étape finie, l'animateur donne aux femmes du groupe un PV numérique de l'atelier précédent. Ce PV est un résumé de ce qui a été dit la semaine passée. Cela permet aux personnes de ne pas « perdre » de l'information et de pouvoir être présentes entièrement lors de l'atelier.

Projet de temps long : « Librécriture »

Le deuxième moment de l'atelier est consacré au projet de l'atelier de long terme. Le projet développé par les participantes de l'atelier est d'entreprendre un ouvrage collectif rassemblant leurs histoires, petites ou grandes, réelles ou fictives. Durant un an, nous avons donc décidé de consacrer un moment de l'atelier afin qu'elles puissent écrire leurs histoires.

Par l'écriture, l'idée est de mettre en mots un parcours de vie individuel, de favoriser l'expression de leurs réalités et de le valoriser dans un projet de création culturelle collective.

L'écriture de cet ouvrage permet aussi d'apprendre à maîtriser le clavier, la souris, les programmes de traitement de texte, ... En passant par un projet de mise en écrit de récits et de témoignages, cela permet au collectif d'apprendre des savoirs pratiques en rapport avec le numérique. Nous sommes pour l'instant dans la phase d'écriture. Une fois cette phase terminée viendra la phase de mise en commun de ces écrits, de mise en forme des textes, d'illustration de leurs histoires, d'impression de l'ouvrage collectif, éventuellement de diffusion... Le chemin est donc encore long. Une fois l'ouvrage terminé, le collectif pourra définir un nouvel objectif de long terme.

Thématique de l'atelier

La thématique de l'atelier est définie en fonction des semaines numériques passées. Cette troisième partie de l'atelier est composée de deux volets : un réflexif et une pratique.

- Réflexion collective sur comment l'on comprend cette thématique, sur son impact dans notre vie quotidienne, sur ce qui se cache derrière son utilisation via des outils pédagogiques.

Exemple : à partir d'une discussion sur les spams, échange entre participantes de leurs vécus, des dérives concernant l'utilisation de nos données (dérives commerciales, phishing, autres arnaques), du partage de données en général, des types de spams, de leurs origines, visionnage d'un documentaire et mise en débat.

- Exercice pratique permettant de s'appropriier la thématique à travers l'utilisation de l'outil numérique.

Exemple : toujours à partir des spams, les points d'attention et réflexes pour les repérer (origine du destinataire, intitulés de l'adresse mail...), les éviter (anti-spam, ne pas donner son adresse mail sur n'importe quel site).

- **Les outils**

- *Ordinateurs*
- *Projecteur*
- *PV Numérique*

Résumé des échanges et informations de la semaine passée.

- *Photo langage*

Le Photolangage est une méthode qui a pour objectif principal de permettre la prise de parole des personnes lorsqu'elles doivent s'exprimer en groupe. Il a été développé dans un contexte d'intervention psychosociale.

- **Effet de l'action**

- Créer un collectif solidaire face à certaines frustrations que peut créer la société numérique. Ce collectif permet de ne plus se sentir seul et ignorant face aux multiples impositions et injonctions à l'utilisation du numérique.
- Une meilleure compréhension pratique de l'ordinateur et du smartphone. L'évolution dans la maîtrise de l'utilisation se fait déjà sentir. Du contrôle de la souris à la compréhension des enjeux relatifs aux données personnelles, les débats menés et les exercices pratiques permettent, semaine après semaine, une évolution positive et significative de leur rapport à l'informatique.
- Un effet fut également le fait qu'une des participantes, engagée auprès de la maison des femmes de Molenbeek dans différents cours, s'est battue pour déplacer son cours de français qui avait lieu le mardi matin afin de pouvoir venir à l'atelier numérique. Accompagnée d'autres femmes voulant également participer à l'atelier, elles ont réussi à faire bouger l'horaire de leurs cours de langue. Cette « victoire » traduit l'envie de s'engager dans le collectif de l'atelier numérique.

- **Difficultés**

- Les demandes individuelles revenant dans le cadre de l'atelier numérique. Un des objectifs est donc de bien séparer les deux espaces (l'informaticien public et l'atelier numérique) pour ne pas casser la dynamique collective de l'atelier.
- La différence de niveaux de maîtrise de l'outil numérique.

- **Perspectives**

- Au vu de l'augmentation des demandes d'intégrer l'atelier, un nouvel animateur issu de l'équipe du PICOL va venir renforcer le projet.
- Développer les partenariats, principalement avec les écoles de devoirs du quartier. Des demandes ont déjà été exprimées de la part de l'asbl Amorce afin de développer des ateliers au sein de ces écoles.
- Créer un Espace Public Numérique dans le quartier.

Activité N°5
Atelier de créations radiophoniques
Activité ponctuel
Nombre de participants : 8 à 9 participants
Heures : 10h00
Localité : Laeken
Animation et coordination : PICOL asbl
Traces : Enregistrements, photos, PV de préparation, outils d'animation, invitations (SMS, presse locale : Act3) PV rencontre avec partenaires radio

| Dates | Horaires | Nb part. | Objet / Contenu |
|----------|-------------------------------------|----------|--|
| 17/07/19 | 14h00-16h00 (non comptabilisées) | 2 | Préparation Atelier Radio. Élaboration des activités et de la conduite de l'atelier. |
| 18/07/19 | 14h00-18h00 (4h00) | 8 | Atelier Radio. Thématique de l'émission : « Croisons les générations ! ». Activités intergénérationnelles d'initiation radiophonique. |
| 26/07/19 | 16h00-18h00 (2h00) | 8 | Écoute de l'émission. Moment informelle d'écoute du podcast, d'évaluation et de discussion autour de leur initiation radiophonique. |
| 17/10/19 | 13h00-17h00 (4h00) | 9 | Atelier Radio. Thématique de l'émission : « Témoignage de vie ». Récit de vie et initiation radiophonique. |

- **Contexte**

Les ateliers de créations radiophoniques de l'asbl PICOL est un projet ayant vu le jour lors de l'été 2019 dans un contexte d'activités d'été. Ces activités d'été, appelées « Activités du savoir-faire », sont nées du constat de nombreux parents du quartier, récolté lors d'interviews : le manque d'activités à destination des enfants et jeunes dans le quartier. Dans cette optique l'association a décidé de lancer des activités lors des grandes vacances 2019, à raison d'une fois par semaine. Très vite, ces activités ont rencontré un franc succès, dépassant le seul public des parents et de leurs enfants : s'y rencontrent et mélangent des publics très divers et de tous âges.

Durant ces actions, deux activités radiophoniques ont été organisées par l'asbl. Ces deux activités ont permis aux travailleurs d'initier les habitants du quartier au médium radiophonique, d'animer le groupe autour de thématiques diverses (l'intergénérationnel, l'histoire du quartier, la mémoire collective, ...) et de se rassembler autour de productions audio et de ces rencontres un mois plus tard.

- **Description du public**

Le public des ateliers radiophoniques étaient des habitants du quartier Square Prince Léopold, d'âges et d'origines divers.

Attentes et besoins

- Rompre l'isolement résultant des départs en vacance.
- Rencontrer de nouvelles personnes.
- Découvrir le médium radiophonique.
- Participer à un projet collectif.
- Partager des histoires et récits personnelles.

- **Objectifs**

La finalité

Susciter le regard critique, l'expression individuelle et collective ainsi que construire une analyse critique des médias, de leurs formes et de leurs contenus.

Les objectifs généraux

- Favoriser les dynamiques participatives.
- Valoriser les compétences des habitants.
- Stimuler les initiatives alternatives, démocratiques, collectives.
- Permettre aux participants de s'impliquer dans la vie du quartier comme citoyens actifs/ acteurs dans leurs quartier.
- Création d'une identité de quartier.

Les objectifs opérationnels

- Développer et diffuser des activités socio-artistiques et culturelles.
- Acquérir des savoirs sur l'enregistrement et la pratique radiophonique.
- Création d'outils culturels.
- Favoriser le contact entre différentes générations.
- Faciliter la prise de parole devant un groupe.

- **Processus**

« *Croisons les générations !* »

La première émission a rassemblé un public multigénérationnel. Nous avons commencé l'atelier par une présentation des participants, via un photolangage. Des images étaient disposées sur la table, les participants devant en choisir une et se présenter en expliquant leur choix de photo. Par après, les participants ont reçu une explication, via un jeu, du matériel radiophonique, de l'enregistreur, du micro et autres composantes permettant l'enregistrement. Ensuite, un membre de l'équipe du PICOL faisant de la radio depuis maintenant trois ans, un moment d'explication a été dédié à la pratique de la radio, les trucs et astuces. Après cette première phase de l'atelier, nous sommes passés à l'animation et à l'enregistrement.

Afin de s'entraîner de façon ludique à la diction radio, nous avons entrepris un exercice d'élocution, chaque participant.e devant tirer une phrase au hasard et la dire à voix haute dans le micro.

L'animation principale de l'atelier fut le jeu des définitions. Répartis en deux groupes (« les jeunes » contre « les vieux »), les participants devaient s'approprier et définir les mots n'étant pas de leurs générations. Cette activité, au-delà du caractère ludique et amusant, a mis en lumière l'incompréhension de certains termes pourtant plusieurs fois entendu dans la rue, dans le métro ou dans des soupers. Une fois la définition ayant été dite, l'autre génération devait répondre et expliquer le mot. Ce jeu entre générations a permis de remettre le savoir de chacun en question en favorisant son auto-construction. Chacun a son expérience, sa pratique du vocabulaire, des souvenirs rattachés à des mots, des histoires qui les exemplifient. Ces apprentissages de vies permettent de valoriser les connaissances de chacun comme étant des savoirs légitimes. La transmission, tant du côté de la génération âgée que de la génération jeune, est précieuse dans ce genre d'exercice car elle permet de faire société. Elle inscrit les récits de chacun dans une histoire collective et participe à un héritage oral créant des ponts entre les personnes.

Écoute et évaluation

Nous avons écouté ensemble l'émission une semaine après l'enregistrement. Un membre de l'équipe de l'asbl a monté l'émission afin d'en faire une capsule sonore des meilleurs moments. Toutes les personnes présentes lors de l'émission étaient là. Cette écoute était forte en émotion. Nous avons pu évaluer ensemble leurs sentiments vis-à-vis de cette activité, leurs envies éventuelles de réitérer l'expérience, l'écoute de sa propre voix enregistrée, ... Une envie générale s'est dégagée : refaire une émission sur des témoignages de vie.

« Témoignages de vie »

Cette émission fut moins structurée par une animation prédéfinie, l'envie étant de partager des souvenirs du quartier. Au travers des récits des habitants, des histoires se sont croisées construisant au fur et à mesure les prémices d'une culture de quartier. Le fait de nommer les souvenirs, de les partager, de les transmettre permet aux témoins de ces histoires contées de se les appropriés et de tisser une histoire commune. Cette émission devenant un outil, une production culturelle collective participant à nourrir une réalité commune.

- **Les outils**

- *Enregistreur ZOOM et micros*
- *Photolangage (voir Atelier numérique)*

- **Effets de l'action**

- Des rencontres et des histoires qui s'entrecroisent, participant à la construction d'une identité de quartier.
- Des barrières entre les générations qui tombent, par la compréhension de certains mots mais surtout par l'échange et la déconstruction de certains stéréotypes liés à la différence générationnelle.
- La transmission d'histoires d'antan du quartier, des changements qu'il y a eu et des histoires passées.
- Une plus grande facilité à prendre la parole face à un groupe.
- Une introduction à la pratique radiophonique.

- **Difficultés**

Au vu de l'aspect technique de l'enregistrement d'une émission radio, une attention particulière doit être mise sur la bonne distribution de la parole et sur la gestion des bruits externes.

- **Perspectives**

- Le médium de l'enregistrement sonore sera de plus en plus développé par l'asbl PICOL comme outil culturel. Par exemple, en 2020, les habitants du quartier Palais Outre-Ponts aimeraient construire une balade sonore afin d'interpeller les politiques sur les problématiques de leur quartier (leur isolement).
- L'idée de développer un atelier radio récurrent au sein de l'asbl est une envie qui se dessine. Pour l'instant, au vu du nombre de projets et des ressources humaines, nous ne pouvons pas encore développer cette action mais nous y réfléchissons.

Activité N°6**Action Palais Outre-Ponts****Activité régulière****Nombre de participants** : entre 4 et 7**Heures** : 26h00**Localité** : Laeken**Animation et coordination** : PICOL asbl**Traces** : PV rencontre, Flyers d'invitation aux rendez-vous, Appel à projet Quartier Durable

| Dates | Horaires | Nb part. | Objet / Contenu |
|--------------|-----------------------|-----------------|---|
| 20/09/19 | 16h00-19h00 (3h00) | 7 | Relance du collectif Palais Outre-Ponts. Rencontre avec les habitants du quartier et témoignages de l'historique du collectif et des actions développées dans Palais Outre-Ponts. |
| 03/10/19 | 14h00-17h00 (3h00) | 5 | Rendez-vous afin de dresser un état des lieux du quartier. Brainstorming et collectivisation des constats, des propositions et des revendications pour le quartier. Partage de l'expérience de vie dans le quartier en plénière. |
| 23/10/19 | 14h00-17h00 (3h00) | 6 | Réunion évaluation des actions de 2018 et projection des actions 2019. |
| 25/10/19 | 18h00-21h00 (3h00) | 5 | Rendez-vous habitants sur l'appel à projet « Quartier Durable ». Découverte de l'appel à subside et analyse de la demande. Déconstruction des enjeux se trouvant derrière cet appel : Pourquoi ce subside ? Émis par quelle autorité publique ? Quelles étapes sont nécessaires pour atteindre la somme ? |
| 13/11/19 | 17h30-20h30 (3h00) | 4 | Suite de l'appel à projet « Quartier Durable ». Quels sont les intérêts des acteurs gravitant autour de ce subside ? Et quels seraient nos intérêts à y répondre ? Prise de décision collective sur la réponse du groupe. Brainstorming sur la mobilisation des habitants du quartier en ce qui concerne les autres projets de revalorisation de Palais Outre-Ponts. |

| | | | |
|----------|-----------------------|---|---|
| 22/11/19 | 14h00-17h00 (3h00) | 5 | Préparation de la « permanence citoyenne ». Définition des sujets allant être abordés et création collective d'un flyers. Distribution des flyers dans les boites aux lettres du quartier. |
| 27/11/19 | 14h00-16h00 (2h00) | 6 | Permanence citoyenne au local LAVA. Accueil et rencontre avec les habitants du quartier. Brainstorming sur les constats et les idées pour le quartier. |
| 29/11/19 | 18h00-21h00 (3h00) | 7 | Permanence citoyenne au local LAVA. Accueil et rencontre avec les habitants du quartier. Brainstorming sur les constats et les idées pour le quartier. |
| 03/12/19 | 14h00-17h00 (3h00) | 5 | Rendez-vous avec la chargée de projet de l'asbl Laeken Découverte dans le cadre d'une visite de Palais Outre-Ponts. Présentation de l'asbl et proposition de pistes d'actions. |

- **Contexte**

Pour rappel, le groupe a démarré fin 2017 lors d'un petit déjeuner préparatoire (activité n°7) de la Fête de la Soupe (activité n°9). Une habitante de la rue Palais-Outre-Ponts y assiste pour la première fois. Elle est surprise de constater une telle dynamique positive à Laeken, tout en déplorant que cela ne concerne qu'un côté du territoire ; son quartier semble complètement oublié, laissé à l'abandon, alors que les besoins sont multiples. Son quartier est coupé de Laeken et du Parvis Notre Dame par une grande artère (avenue de la Reine).

Elle adresse ainsi une demande au PICOL pour que les associations et les politiques se préoccupent du quartier Palais-Outre-Ponts. À l'issue d'une réunion avec cette habitante, où nous avons mis l'accent sur la force du collectif, elle sera invitée à voir si cette préoccupation est partagée par d'autres habitants.

D'autres rencontres suivront entre le groupe et d'autres acteurs de l'associatif laekenois. De ces rencontres naîtront divers témoignages d'acteurs du quartier impulsant la volonté de s'impliquer en tant que citoyens dans et pour le quartier.

Après une année 2018 riche en réunions et en projets, le groupe d'habitant.e.s s'est complètement dissout. C'est après la brocante du 28 avril, projet central du collectif Palais Outre-Ponts, que le groupe s'est dissout. L'asbl s'est évidemment posée la question de cette dissolution. Une des raisons pouvant l'expliquer est sans doute une mésinterprétation de ce qui a été fait du budget qui était dévolu à cette brocante. Une rumeur s'est propagée au sein du collectif d'habitants, rumeurs disant que l'animatrice en charge du budget ne l'avait pas gérée de façon juste. Après cela, la confiance était rompue et la reprise des réunions impossible. C'est en 2019, avec l'arrivée d'un nouveau travailleur, que la reprise de contacts avec les habitants du quartier a eu lieu.

- **Description du public**

Les personnes se trouvant dans le collectif sont des habitants du quartier Palais Outre-Ponts d'une cinquantaine d'année. Il y a majoritairement des hommes d'origine belge. Le groupe noyau est composé de 5 personnes. Il se distingue du précédent groupe de Palais Outre-Ponts de 2018, composé majoritairement de femme d'origine maghrébine.

Attentes et besoins

- *S'engager pour la revitalisation de leur quartier.*
- *Créer un réseau de solidarité.*
- *Connaître ses voisins.*
- *Interpeller les pouvoirs publics sur des problématiques spécifiques (propreté, activités, commerces).*

- **Objectifs**

La finalité

Réappropriation et revalorisation d'un quartier bruxellois (Palais-Outre-Ponts) *par et pour* les habitants. Développer et favoriser une citoyenneté active et émancipatrice.

Les objectifs généraux

- Comprendre les enjeux, les positionnements, les intérêts et stratégies des acteurs associatifs et politiques.
- Développer les capacités d'analyse critique des participants pour mieux se positionner comme interlocuteur.
- Se positionner comme interlocuteur privilégié du dialogue avec les mandataires politiques et le tissu associatif en vue de redynamiser le quartier.

Objectifs opérationnels

- Créer un groupe porte-parole des habitants du quartier
- Faire l'état des lieux du quartier POP
- Faire l'apprentissage du fonctionnement de la démocratie d'un groupe

- **Processus**

La première étape de l'action fut la mobilisation des habitants après des mois d'absence de l'association sur le quartier. Le nouveau travailleur du PICOL a donc pris contact avec une ancienne membre du collectif ayant organisée la brocante en 2018. Durant une rencontre informelle, cette habitante a pu transmettre le parcours du collectif au travailleur.

Le 20 septembre, une rencontre avec quelques habitants du quartier a lieu dans le jardin Albert Street, jardin pédagogique géré par un couple d'habitants en plein cœur de Palais Outre-Ponts. Cette rencontre est un nouveau départ pour le groupe, de nouvelles énergies viennent se greffer et un état des lieux est dressé. L'occasion également de découvrir ce projet de jardin et d'avoir un témoignage de son histoire. Le groupe nouvellement créé découvre ce lieu et des idées de projets commencent déjà à émerger.

Le collectif s'est retrouvé en octobre durant deux réunions afin de revenir sur les actions de 2018, de réévaluer la brocante (une évaluation avait déjà eu lieu en 2018) et de se projeter dans de futures actions. L'objectif de ces moments était principalement de pouvoir réinstaurer un environnement de confiance et de fédérer les habitants autour d'intérêts communs.

Parmi les constats et envies énoncées :

- Manque d'un local pour les habitants, pour y développer des activités.
- Problème de propreté dans le quartier.
- Organisation d'un moment de rencontre informel (barbecue).
- Développer des activités dans le jardin Albert Street.
- Idée d'un « catalogue de solidarité » dans le quartier reprenant les personnes mobilisables pour des « coups de mains ».
- Four à pain.
- Fleurir les balcons.
- ...

Le 25 octobre, une personne du groupe a entendu parler d'un appel à projet pouvant éventuellement répondre à nos idées de projet. Cet appel se nomme « Quartier Durable ». Ce subsidé s'adresse à des collectifs citoyens dont l'objectif est de dynamiser et d'améliorer la qualité de vie du quartier, en mobilisant ses habitants autour de la préservation de l'environnement et du développement durable. Le groupe va donc chercher toutes les informations concernant cet appel à projet et se questionner : d'où il vient, ce à quoi il engage, ... Nous décidons de prendre contact avec les personnes en charge du subsidé afin de rencontrer un.e chargé.e de projet. Le groupe se met d'accord sur le fait de ne pas trop investir de temps pour l'instant sur cet appel à projet et de se concentrer sur la mobilisation des habitants et l'organisation des différents projets déjà cités. Après débat, la priorité est mise sur la mobilisation.

Les réunions de novembre ont été consacrées à cette mobilisation. « Comment faire pour avertir les habitants du quartier de l'existence de ce nouvel espace citoyen ? ». L'idée d'organiser deux permanences est lancée : deux permanences à deux moments de la journée différents afin d'avoir un maximum de personnes. Les dates sont définies. Un habitant, travaillant dans l'informatique, se propose comme volontaire pour faire

les flyers que l'on mettra dans les boîtes aux lettres. Le 22 novembre, nous avons les flyers. Dessus se trouve la photo d'un chien populaire dans le quartier, la photo ayant été prise au préalable par deux habitants. Le groupe POP ira donc distribuer les flyers en sonnant aux portes afin de pouvoir rencontrer les habitants et leur expliquer l'initiative. Malheureusement, peu de personnes étaient présentes chez elles mais celles et ceux ayant ouvert leurs portes soutiennent fortement le projet.

Les deux permanences ont lieu, peu de personnes se présentent à celle-ci, ce qui est un coup dur pour le groupe noyau. Lors de la deuxième permanence, le 29 novembre, un commerçant du Parvis Notre-Dame vient à leur rencontre. Ce monsieur soutient, dynamise le groupe et veut s'impliquer dans le groupe, cet épisode rassure le groupe noyau et les stimule.

Lors de la dernière réunion, le chargé de projet du PICOL a proposé au collectif d'inviter la coordinatrice de Laeken Découverte. En effet, à travers les différentes réunions passées, les habitants de Palais Outre-Ponts ont beaucoup parlé de l'histoire royale de leur quartier, des animations et festivités qu'il y avait, des traces historiques qui y sont cachées, ... Ce passé prestigieux vient renforcer ce sentiment d'abandon, de colère du désinvestissement des pouvoirs publics. Cette rencontre avec la coordinatrice de l'asbl Laeken Découverte fut donc une belle opportunité de créer d'éventuel projet afin de valoriser cette histoire oubliée. Lors de ce rendez-vous, un projet a éclos : celui d'organiser une visite historique, pour les habitants du quartier Palais Outre-Ponts. Cette visite historique serait organisée et animée par une guide professionnelle. L'idée serait de « compléter » cette visite par une visite-interpellation à destination des mandataires politique croisant récits historiques et vécus subjectifs (avec les récits des habitants afin de croiser petite et grande histoire et d'élaborer, en partenariat avec Laeken Découverte).

- **Les outils**

- *Brainstorming*
- *Images d'archives*

Lors de différentes rencontres, les habitants ont ramené des images d'archives du quartier. Beaucoup d'échanges informels se sont créés autour de ces photos, permettant aux habitants de dire les frustrations et de construire des revendications.

- *Projecteur*

Afin d'analyser collectivement l'appel à projet « Quartier Durable ».

• **Effet de l'action**

- Création d'un groupe noyau revendicatif et solidaire.
- Déconstruire une « rumeur » de quartier sur une mauvaise gestion financière de la brocante. Par cela, une nouvelle relation de confiance est apparue avec les habitants.
- Mise en relation des habitants autour de projets communs. Échange de pratiques (par exemple, photographie du chien et réalisation de flyers).
- Valorisation de l'histoire du quartier.

• **Difficultés**

- Difficulté de relancer un collectif d'habitants après un an d'absence.
- La mobilisation dans le quartier est compliquée ce qui peut créer un épuisement et une résignation dans le groupe noyau.

- **Perspectives**

- Création d'une visite historique par les habitants comme outil d'interpellation politique.
- Suite de l'appel à projet « Quartier Durable ».
- Organisation d'un barbecue de quartier.
- Organisation d'une brocante.
- Trouver un lieu, un endroit dédié aux projets habitants du quartier.

Échanges culturels

Activité N° 7

Petits déjeuners du PICOL

Activité régulière

Nombre de participants : noyau régulier d'une dizaine d'habitants.

Heures : 10h30

Localité : Laeken

Animation et coordination : PICOL asbl

Traces: invitations aux réunions + PV des réunions et affiches.

| Dates | Horaires | Nb part | Objet / Contenu |
|--------------|-----------------------|----------------|--|
| 15/02/19 | 9h00-12h00 (3h00) | 5 | Répartition des tâches pour la fête de la soupe et derniers préparatifs. Auto-organisation du groupe afin de mener à bien un projet commun. Prise de responsabilités en prenant une part active dans la production commune. |
| 23/04/19 | 9h00-12h00 (3h00) | 5 | Préparation de la fête de la soupe à Lille: Favoriser la création collective afin de donner une visibilité et mettre en valeur la culture laekenoise. Evaluation de la fête de la soupe et des petits déjeuners. Evaluer l'organisation interne du groupe durant l'évènement. Mesurer l'effet de la production collective sur le quartier. |
| 16/09/19 | 14h00-16h00 (2h00) | 5 | Retour sur les objectifs et redéfinition des priorités par le groupe. Auto-évaluation permettant au groupe de réévaluer le processus mis en place. Proposition de nouvelles perspectives pour nourrir le projet collectif. |
| 28/11/19 | 13h30-16h00 (2h30) | 6 | Présentation des constats sur le quartier Mellery par 5 habitants et les travailleurs de la Maison de quartier Mellery. Réflexion et échange sur l'isolement de ce quartier, sur les besoins des habitants en lien avec cet isolement. |

- **Contexte**

Depuis 13 éditions, le 15 de chaque mois (ou le jour ouvrable qui suit lorsque le 15 tombe un week-end ou un jour férié), habitants et associations du quartier se retrouvent autour d'un petit déjeuner pour organiser la Fête de la soupe, réfléchir ensemble à son contenu, partager leurs idées et abordant différentes préoccupations touchant, au départ, à l'alimentation puis, depuis quelques années, touchant également à d'autres enjeux économiques, sociaux et politiques.

En outre, à l'instar d'autres rencontres organisées par le PICOL, les petits déjeuners sont devenus de véritables lieux servant de point de départ pour d'autres actions (c'est par exemple le cas du projet Palais-Outre-Ponts, activité n°6).

Le travail mené en 2018 a permis au groupe du petit déjeuner d'apporter sa réflexion dans les débats qui ont eu lieu pour l'élaboration du PGRL. Afin de continuer la démarche, en 2019, le groupe va continuer à se questionner sur la pauvreté et les inégalités. Il va également se questionner sur le contexte urbanistique et les répercussions sur les habitants.

- **Description du public**

Le groupe d'habitants est fort diversifié : autochtones, immigrés, seniors, femmes au foyer, hommes inactifs (issu du CPAS ou en arrêt maladie de longue durée). Le petit déjeuner est ouvert à tous mais un groupe noyau porteur s'est constitué ; il est composé d'une dizaine d'habitants.

Attentes et besoins

- Prendre une part active dans l'organisation d'un événement pour valoriser son quartier.
- Prendre une place d'acteur qui crée la ville.
- En tant qu'habitant, se créer un réseau.
- S'engager dans un collectif permet de valoriser une place dans la société lorsque l'on n'a pas d'emploi. Cela permet de se donner une légitimité dans une société qui se définit par l'activité.

- **Objectifs**

La finalité

Les personnes participants aux petits déjeuners sont toutes animées par l'envie de s'engager au sein de leur quartier et de réinvestir/s'approprier leur lieu de vie.

Ce désir rejoint la finalité des actions de notre asbl, par la richesse culturelle du groupe, travaillé à celle de redynamiser Laeken, avec, pour et par les familles populaires.

Objectifs généraux

- Remettre en question des savoirs individuels afin de créer des connaissances collectives
- Stimuler les initiatives collectives auprès des habitants en les conscientisant à la force du collectif
- Faire l'apprentissage du débat démocratique au sein d'un groupe
- Encourager l'expression culturelle des habitants
- Contribuer à l'émancipation individuelle et collective des habitants essentiellement en leur faisant prendre conscience de leurs droits en tant qu'individu, en tant que citoyen
- Au départ, sensibiliser autour de la question de l'alimentation saine et depuis, élargi à porter un regard critique sur toute question touchant différents enjeux de société

Objectifs opérationnels

- Prendre une place active dans une production collective (la Fête de la Soupe)
- Mener des actions concrètes qui partent des préoccupations du groupe ou liées à la Fête de la soupe
- Co-construire ensemble des critères d'évaluation

- **Processus**

Dans la continuité du travail mené en 2018, le groupe se préoccupe des constats inscrits dans le Plan Global.

En réévaluant les objectifs du petit déjeuner, le collectif a tenu à prendre en compte deux préoccupations:

- Quelles sont les réponses amenées par les acteurs sociaux du quartier concernant les problèmes liés aux inégalités?
- Comment le contexte urbanistique impact la vie quotidienne des habitants ?

Afin de creuser ces deux questionnements, le groupe a voulu rencontrer les acteurs locaux implantés dans la partie du quartier isolé.

Il s'agit du quartier Mellery et Palais-Outre-Pont. Des témoignages d'habitants de ces deux quartiers ont pu alimenter les échanges. Ces groupes déjà existant sont impliqués dans l'action du Foyer laekenois et dans le projet POP.

Le témoignage des travailleurs de la Maison de Quartier ont également apporté plusieurs éléments pouvant confirmer le sentiment d'isolement des habitants du quartier Mellery.

Plusieurs hypothèses sur l'isolement de ces quartiers ont été évoquées comme l'avenue de la Reine coupant le quartier, le délaissement des politiques, le départ de certains commerces...

Suite à ces prises de conscience, la fête de la soupe a été repensée. L'idée du collectif est de profiter de la fête de la soupe comme une occasion de démontrer aux laekenois et aux acteurs politiques communaux cette rupture, cet isolement de ces quartiers.

- **Collaboration**

Amorce, Au bord de l'eau, Bookswapsalon, Centre Communautaire Oasis, CCBN-Maison de la création, Chôm'hier et sa K'Fête, Laeken découverte, Maison de quartier Mellery, Maison Mosaïque, Maison de jeunes Horizon, ONE Lesnimo, Papouill'ons, Bockael, La Clef, service Propreté de la ville de Bruxelles.

- **Effets de l'action**

Un changement personnel, social, visible en favorisant des prises de décisions et d'initiatives, en développant des attitudes citoyennes, c'est-à-dire dénoncer les inégalités, les injustices, créer des solidarités, en menant des projets communs collectifs, en permettant aux habitants de prendre une place active dans la production commune (la fête de la soupe, certes, mais au-delà, toute autre action qui réponde aux besoins, attentes ou revendications des habitant.e.s qu'on rencontre au sein de leur association ou groupe d'habitants).

- **Perspectives et difficultés**

La préparation de la fête de la soupe 2020 avec comme enjeu la valorisation des quartiers isolés. Repartir des éléments culturels historiques afin de redynamiser les quartiers.

Les petits déjeuners en 2020 vont être l'occasion de réfléchir à mettre plusieurs pistes d'action en place:

- L'agencement de la fête : en élargissant le périmètre de la fête jusqu'au quartier Palais-outre-Ponts.
- Sécuriser les passages piétons, engager des tuk-tuk pour faire circuler les participants de la fête.
- En invitant les habitants du Mellery à tenir un stand.
- Une visite construite avec les habitants de Palais-Outre-Ponts valorisé à la prochaine fête de la soupe en invitant les Echevins de la Culture, des commerces et participation.

Activité N°8

Fête des lumières

Activité régulière et à large publique

Date : 18 décembre 2019

Nombre de participants : 100 aux ateliers – 450 dans la parade.

Heures : 9h00 (ateliers de préparation et réflexion du sens)

Localité : Laeken

Animation et coordination : PICOL asbl

- **Contexte**

La fête des lumières de Laeken a été programmée cette année, le 18 décembre 2019. Il s'agit d'une fête de quartier, qui a lieu chaque année depuis plus de 10 ans et qui rassemble les habitants et les associations pour tous ensemble fêter la lumière et le solstice d'hiver. Cette fête en quête de sens, verra dans ce passage la reconquête pas à pas de la lumière sur l'obscurité. Toute la symbolique sera représentée par les participants étant acteurs en refusant le fatalisme, la résignation pour laisser place à l'espoir et à plus de solidarité. La Fête des Lumières de Laeken fait partie de la culture laekenoise et a d'ailleurs été choisie par les habitants comme sujet pour la nouvelle fresque du parcours BD de la ville, et qui se situe rue Terplast.

Ce moment symbolique met en valeur le pouvoir collectif d'agir (au-delà de toute appartenance culturelle et / ou générationnelle) pour reconstruire un avenir plus lumineux ; et ce, également, en permettant aux habitants de se réappropriier l'espace public de manière positive, même les endroits / rues sombres, lieu d'attisement d'un certain sentiment d'insécurité chez beaucoup d'entre eux. Dynamique laekenoise devenue célèbre, elle permet d'investir de nombreuses personnes dans un projet commun, ainsi que de donner une visibilité aux actions des associations du quartier.

L'organisation de cette fête est assurée par un partenariat réunissant Laeken Découverte et le PICOL. Dans la coordination, le PICOL assume la gestion de l'événement ainsi qu'en grande partie l'animation des groupes de participants. Si la fête est généralement préparée lors d'ateliers de création dans les associations ou groupes d'habitants, nous observons une participation spontanée de la part d'autres habitants.

2019 a été une année de changement: avec une nouvelle coordination artistique amenant des nouvelles idées, un nouveau cachet à la Fête des Lumières dont, entre autres, l'intégration de chars, la collaboration d'une costumière, l'apport de nouveaux matériaux, l'accompagnement d'une équipe technique professionnelle pouvant valoriser les créations des habitants et des associations du quartier

Un changement de parcours avec un passage de la parade par la rue de Terplast pour intégrer et soutenir la démarche des habitants de la rue de Terplast pour la création de la fresque.

Le 18 décembre les groupes se sont rassemblés à l'IPHS, une école du quartier (il était prévu que la place Bockstael soit en travaux.) pour le départ. En s'organisant en parade, ces groupes n'ont fait plus qu'un, tout en gardant leur particularité, témoin des richesses de chacun. Le groupe a déambulé dans les rues de Laeken suivant un parcours définis préalablement avec les partenaires. Les habitants souhaitant s'ajouter au groupe ce jour-là ont été les bienvenus. La fin de parcours a amené la parade sur le square Prince Léopold où a eu lieu le final de la parade.

- **Les participants**

La fête des lumières touche essentiellement les familles qui habitent ou fréquentent le quartier de Laeken, mais également les écoles ainsi que les associations. Le public est aussi bien multiculturel qu'intergénérationnel.

Les participants des éditions précédentes :

- A place to live - L'Aquarelle-ASBL Bravvo- BredeSchool Laken- Centre Communautaire Oasis – Centre de Jeunes horizon- La Chom'hier- Comité de quartier Reine/Stéphanie- EDD NDLS du CPAS - CPAS EDD Primaire- CPAS EDD Secondaire- GES-L- Iles aux enfants- K-Fête- La Source- L'Amorce- Le Colombier ASBL- La Maison de quartier Willems- Le Centre Médori- La Mutualité Chrétienne- L'ONE- Les Papouill'ons, PICOL, Le PCS...

- **La démarche**

Depuis plus de 10 ans, la « Fête des Lumières » a vécu une évolution importante. Au départ, elle a été conçue comme une fête de sensibilisation des enfants à l'initiative de l'association Laeken Découverte en partenariat avec l'école de devoirs Le Colombier et déjà avec le PICOL. Au fil des années, elle a pris plus d'ampleur, intégrant les autres associations du quartier et donc des adolescents et des adultes.

La démarche aussi a évolué, tout comme le rôle du PICOL mettant l'accent sur le sens de la fête et la mise en perspective avec l'action menée pendant l'année sur les réalités du quotidien.

- **Evaluation**

La fête des lumières est significative de notre approche des échanges culturels, la réalisation d'une création commune basée sur la diversité des origines, cultures et convictions. En ce sens elle participe à l'émergence d'une culture du quartier et nous créons ensemble une mémoire collective à chaque fête. Cet évènement étant programmé en fin d'année, est devenu un rituel que laisse pour un instant les problèmes de l'année.

En changeant de parcours, nous avons peur de perdre une partie des participants mais nous avons pu constater que les fidèles des autres années étaient au rendez-vous et que le nouveau quartier s'est bien impliqué.

Cette mobilisation est un atout de poids dans d'autres projets. Le fait de mobiliser un si grand nombre d'habitants pour un moment si positif est très apprécié des acteurs politiques et leur démontre la capacité du quartier de se mobiliser pour leur quartier. Pour être à plusieurs fois cité par les pouvoirs publics, la fête des lumières témoigne d'un rapport de force positif.

- **Perspectives**

L'année 2020 s'inspirera de la fête des lumières 2019 qui a été un succès.

Activité N°9**Fête de la soupe****Activité publique****Nombre de participants** : entre 500 et 700 personnes**Date** : 24 mars 2019**Heures** : 8h00**Localité** : Laeken**Animation et coordination** : PICOL asbl avec les habitants participant aux petits déjeuners.**Partenaires associés** : A place to live, Amorce asbl, Aquarelle, Bookswap Salon, BRAVVO, CCBN Maison de la Création, Chôm'hier, Convivence, Kiosque à graines, , la Ligue des familles, la Maison Mosaïque, Maison des jeunes Horizon, Nekkersdal, ONE Lesnino, Papouill'ons, Les petits débrouillards, les Amis de la nature, Service Senior, Le Centre Communautaire OASIS, Cité Culture, Le Comité de quartier Marie-Christine/ Reine/ Stéphanie, Groupe d'Entraide Scolaire de Laeken, VZW D'Broej, Deelwerking Miks.

- **Contextualisation**

La Fête de la Soupe est née d'un constat : la multiplication des snacks dans le quartier. Des habitant.e.s et travailleurs ont donc pris la décision de se rassembler afin de créer un événement de quartier valorisant la nourriture « faite maison ». Cette action se concrétisera dans la réalisation de la Fête de la Soupe. La Fête de la Soupe a deux objectifs principaux : la sensibilisation à l'alimentation saine et la valorisation du quartier (à travers le rôle joué en amont par les habitants dans l'organisation de la fête, à travers la multiplicité des habitants participants engagés et présents durant la fête, le choix d'artistes du quartier durant l'événement,...).

Fête phare du quartier depuis treize ans, la Fête de la Soupe de 2019 s'est déroulée le 24 mars 2019 avec le même succès de participation que les années précédentes. Elle s'articule autour d'un concours de « soupes » réalisées par les habitants au sein d'associations ou par des participants à titre personnel.

Cet événement est organisé lors de petits déjeuners du PICOL (activité n°7). C'est ce type d'organisation d'une activité publique qui différencie la Fête de la Soupe de Laeken de la plupart d'autres activités similaires.

- **Démarche**

De par l'origine même de la Fête de la Soupe, rassembler les habitants et associations du quartier autour d'un élément culturel commun (la soupe), l'événement se veut un miroir de la mixité culturelle existante dans le quartier créant ainsi, année après année, une « culture populaire » de quartier.

Outre les objectifs de rencontre des habitants, associations et artistes du quartier, la Fête de la Soupe a pour objectif de mettre en avant les préoccupations et enjeux de l'alimentation. Cet objectif est rencontré par la présence de diverses associations ou groupes qui, à travers de leurs stands, apportent une dimension réflexive sur l'alimentation (le Kiosque à graines, les amis de la nature, la ruche de Laeken...).

Cette année, dans la continuité de la critique de l'industrie agroalimentaire, l'idée a été émise dans le groupe porteur de placer un stand ironique avec une comédienne qui vanterait les soupes en sachet avec l'affichage de tous les additifs en guise d'ingrédients de sa soupe. L'idée a été travaillée avec une comédienne.

La Fête de la Soupe, les Tertulia, la Fête des Lumières et les Jeudis du Square constituent quatre pôles du calendrier qui rythment la vie de l'association.

- **Évaluation**

La participation à la Fête de la Soupe a été encore une fois très concluante. La fête fait maintenant partie de l'identité du quartier et les habitants veulent et sont fiers d'y participer, tant en tant que compétiteurs que comme « simples » goûteurs.

Cette fête contribue également à une valorisation du quartier et plus particulièrement du Parvis Notre-Dame. Les habitants se sont approprié cet espace public désormais associé, par beaucoup, à la Fête de la Soupe. Cela s'est manifesté particulièrement cette année au moment où la question de décider un lieu alternatif pour cette fête s'est posée au sein du groupe organisateur (groupe petits déjeuners). En effet, l'ancienne gare de

Laeken étant en rénovation, l'idée de changer de lieu temporairement s'est posée. Le groupe organisateur a finalement décidé que, malgré les travaux, la Fête de la Soupe aurait lieu sur le Parvis Notre-Dame de Laeken. Cela représente bien, à notre sens, l'investissement socio-culturel qu'induit la Fête de la Soupe dans le quartier.

Activité N°10**Fête du Square Léopold****Activité publique****Nombre de participants** : entre 50 et 100 personnes**Date** : 19 mai 2019**Heures** : 7h00**Localité** : Laeken**Animation et coordination** : PICOL asbl accompagné des habitants du quartier volontaires**Partenaires associés** : BRAVVO asbl, OKRA, le service senior de la ville de Bruxelles, asbl Cité Modèle/ Foyer Laekenois, Buurtpension, la Clé asbl, le centre communautaire Oasis

- **Contextualisation**

La Fête du Square Léopold est une fête organisée avec l'ensemble des partenaires associatifs du quartier. L'évènement a déjà eu lieu en 2018 suite à la demande des habitants d'avoir plus de moments de convivialité et de connaissance des acteurs sociaux du quartier.

Cet évènement est l'opportunité de rendre les différents groupes d'habitants acteurs lors de la fête au travers des stands de présentation de différents projets : en valorisant les actions portées par ces habitants actifs du quartier, elle est également un moment d'information et de mobilisation de publics ne venant généralement pas aux activités de l'association. Cette fête est également l'occasion d'interviewer les habitants sur leurs besoins, ressources et envies pour le quartier.

La Fête du Square nous permet finalement, en tant qu'acteur associatif du quartier, de travailler et renforcer nos partenariats. Elle est de plus en plus envisagée, dans la tête de nombreux habitants, comme un évènement essentiel et incontournable du quartier Prince Léopold.

- **Démarche**

La Fête du square Léopold 2019 a eu lieu le dimanche 19 mai 2019 de 13h30 à 19h00. Les partenaires associatifs ainsi que les habitants bénévoles étaient cependant déjà présents pour l'aide au montage dès 11h00 du matin.

L'événement a permis de rendre les différents groupes d'habitants acteurs lors de la fête au travers des stands de présentation de différents projets favorisant ainsi les dynamiques participatives. Ils y ont eux-mêmes proposé plusieurs animations : échanges de savoir-faire (deux animations autour de la récupération : groupe déco récup' du Projet de Cohésion Sociale Léopold et le groupe de femmes du centre communautaire Oasis), tournoi de foot, explications des projets associatifs dans les différents stands. En outre, la présence d'intervenants artistiques ont permis de rendre le moment plus convivial ainsi que de plonger les habitants dans un moment de découverte culturelle : concert de clôture par le groupe – fanfare « The Humphries », interventions d'un magicien tout au long de la fête, grimeuses, initiation à la slackline (funambulisme).

La fête a été préparée lors des réunions du comité « Les Amis du Square » et des réunions du groupe déco-récup. Nous avons en outre organisé des réunions mensuelles avec les partenaires associatifs, ainsi que lors d'un petit-déjeuner rassemblant les différents habitants bénévoles avant la fête. Ces différentes réunions ont été animées par le PICOL ainsi que par le médiateur social de BRAVVO. S'y sont décidées la programmation, la planification, l'organisation, la répartition des tâches, la communication et la mobilisation ainsi que la répartition budgétaire de l'événement. Les réunions de préparation de l'édition 2019 de la Fête du Square ont eu lieu aux dates suivantes :

- Vendredi 18 janvier 12h30 – 14h30
- Vendredi 15 février 12h30 – 14h30
- Vendredi 22 mars 12h30 – 14h30
- Vendredi 26 avril 12h30 – 14h30
- Vendredi 10 mai 12h30 – 14h30

Le petit-déjeuner participatif a eu lieu le vendredi 26 avril de 09h30 à 12h30 et a réuni une vingtaine de personnes (habitants et travailleurs). Ce moment convivial a permis aux habitants côtoyant les diverses associations de se rencontrer avant la fête ainsi que de diagnostiquer collectivement les besoins et ressources de leur quartier.

Nous y avons réfléchi le sens et la symbolique de la fête, ainsi que délimité les dernières animations proposées. Enfin, il a permis de répartir les rôles et tâches de chacun pour le jour J.

Nous avons également organisé une réunion d'évaluation de la Fête, basée tant sur les observations des travailleurs que sur les résultats de la mini enquête réalisée auprès des habitants lors de la Fête.

- **Évaluation**

La Fête du Square est un moment symbolique important à l'échelle du quartier, pour plusieurs raisons. En effet, il nous permet, en tant qu'acteur associatif, de travailler, renforcer et valoriser les divers partenariats associatifs. En outre, l'événement permet de valoriser les actions portées par les habitants actifs du quartier au travers de la promotion de leurs réalisations dans les stands. Finalement, en tant que « fenêtre » sur le réseau associatif du quartier, la fête permet de faire connaître les différents projets aux habitants qui ne viennent usuellement pas à nos activités ; stimulant l'information et éventuellement la participation de nouvelles personnes aux actions et activités.

Ces différents objectifs ont été selon nous, en 2019, atteints. Les réunions entre partenaires associatifs ont permis de se tenir davantage au courant des actions des uns et des autres, ainsi que d'évaluer et analyser les problématiques communes – propres aux réalités du quartier – rencontrées quotidiennement.

Des évaluations ont été menées tant par le groupe d'associations, par le comité d'habitants les Amis du Square, que par l'équipe d'animation du PICOL. Les points clés ressortant de ces évaluations sont les suivants : il s'agissait d'une très belle fête, mieux organisée que l'année passée ; la journée était rythmée et structurée ; la disposition des stands en « village » a permis beaucoup plus d'échanges entre les associations et les habitants que l'année passée ; l'investissement et l'engagement des bénévoles lors des moments de montage et de démontage ont été soulignés. Cependant, plusieurs habitants ont demandé à ce que la prochaine édition ne se déroule pas durant la période du Ramadan. Enfin, les acteurs associatifs se sont questionnés sur la manière d'impliquer plus tôt les habitants dans la démarche d'organisation de la fête pour l'édition 2020.

- **Perspectives**

Nous voulons faire de la Fête du Square un événement annuel récurrent dans le quartier. Ainsi, nous avons déjà entamé la planification et l'organisation de l'édition 2020 tant avec les habitants qu'avec les partenaires associatifs. Cette dernière aura lieu le dimanche 31 mai 2020, de 13h30 à 19h00. Bien que les objectifs visés par la Fête ne changent pas, nous souhaiterions, pour cette troisième édition, faire un pas de plus dans l'implication des habitants dès les premières étapes de planification de l'événement.

Récapitulatif

| Développement local | Type d'activité | Heures | Participants |
|---|--|---------------|--|
| 1. CSL a) Axe 2 b) Axe 1 | a) Régulière b) Ponctuel | 56h00 9h00 | 20 à 40 6 à 100 |
| 2. Action Foyer Laekenois | Régulière | 46h00 | 5 à 40 |
| 3. Modèle Ta Cité | Régulière | 48h00 | 5 à 40 |
| 4. Atelier Numérique | Régulière | 45h00 | 3 à 7 |
| 5. Atelier de Création Radiophonique | Ponctuel | 10h00 | 8 à 9 |
| 6. Action Palais Outre-Ponts | Régulière | 26h00 | 4 à 7 |
| Échanges culturels | | | |
| 7. Petit déjeuner du PICOL | Régulière | 10h30 | 5 à 6 |
| 8. Fête des lumières | Activité régulière et à large publique | 9h00 | 100 aux ateliers 450 dans la parade |
| 9. Fête de la soupe (non comptabilisé) | Activité publique | 8h00 | entre 500 et 700 personnes |
| 10. Fête du Square Léopold (non comptabilisé) | Activité publique | 8h00 | 50 à 100 personnes |
| TOTAL | | 259h30 | |

Annexes

- **Présences aux formations (Coordination Sociale de Laeken, axe 2, page 14)**
- **Comptes et bilan de l'association**